WORKING TOGETHER FOR WELLNESS

A *WELLNESS Strategy for New Brunswick*

Third Session
Fifty-fourth
Legislative Assembly
of the Province of
New Brunswick

Second
Report of the
Select Committee
on Health Care

April 2001

SECOND REPORT
OF THE
SELECT COMMITTEE ON HEALTH CARE

Working Together for Wellness

A Wellness Strategy for New Brunswick

Members of the Committee

Madeleine Dubé, Chair
M.L.A., Edmundston

Douglas Cosman, Vice-Chair
M.L.A., Kings East

Tony Huntjens
M.L.A., Western Charlotte

David Jordan
M.L.A., Grand Lake

Carole Keddy
M.L.A., Saint John Champlain

René Landry
M.L.A., Moncton North

Louis-Philippe McGraw
M.L.A., Centre-Péninsule

Réjean Savoie
M.L.A., Miramichi Bay

Rodney Weston
M.L.A., Saint John-Fundy

Bernard Richard
M.L.A., Shediac-Cap-Pelé

Dr. Larry Kennedy
M.L.A., Victoria-Tobique

Roland Haché
M.L.A., Nigadoo-Chaleur

Elizabeth Weir
M.L.A., Saint John Harbour

Third Session
Fifty-fourth Legislative Assembly
of the
Province of New Brunswick

Legislative Assembly of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1

Tel: (506) 453-2506
Fax: (506) 453-7154

Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton, (N.-B.)
E3B 5H1

Tél: (506) 453-2506
Fax: (506) 453-7154

May 1, 2001

To The Honourable
The Legislative Assembly of
The Province of New Brunswick

Mr. Speaker:

I have the pleasure to present herewith the Second Report of the Select Committee on Health Care.

This report is the result of your Committee's deliberations on developing a wellness strategy for New Brunswick, referred to your Committee by Hon. Dennis Furlong, Minister of Health and Wellness.

The *First Report of the Select Committee on Health Care: Wellness Strategy Progress Report*, was submitted in June 2000. The report included a first look at health and wellness related policies across government and contained an inventory of government programs that impact on health and wellness.

In the fall of 2000, public hearings were held throughout the province, giving New Brunswickers the opportunity to provide their views and suggestions on wellness. The Committee heard over 90 presentations and received over 40 additional written briefs.

The Committee has considered the valuable input received and is pleased to offer this Wellness Strategy Report to the Legislative Assembly. The report provides a Strategic Framework for Wellness, including Key Elements of wellness, Priorities for Action, Strategic Aims and Objectives. The Committee's recommendations address the challenge of how we can place more emphasis on promoting wellness, preventing illness, and addressing the factors that influence wellness, to help New Brunswickers stay healthy longer.

This report, together with the Committee's First Report, effectively concludes the work of the Committee as it relates to developing a wellness strategy.

.../2

On behalf of the Committee, I wish to thank the many individuals and organizations that appeared at the public hearings or submitted written briefs. The Committee recognizes the significant contribution of the many organizations that work with individuals and families affected by illness to improve their health and quality of life. This support has a significant impact on the ability of the Province of New Brunswick to sustain an affordable health care system in the future.

I also wish to thank the various government officials that participated in the process and provided valuable information to the Committee. In particular, I wish to thank the Committee resource person, Ms. Donna Mulholland, for providing professional and knowledgable assistance and advice throughout the process.

Finally, I must express my appreciation to the members of the Committee, and to the other Members that have participated in the process, for their contribution in carrying out this important aspect of our mandate.

And your Committee begs leave to make a further report.

Respectfully submitted,

Madeleine Dubé

Madeleine Dubé, MLA
Chairperson

101-04784/

TABLE OF CONTENTS

EXECUTIVE SUMMARY

INTRODUCTION 1
Mandate and Scope 1
Consultation Process 1

WHAT IS WELLNESS? 3

WHO IS RESPONSIBLE FOR WELLNESS? 5
Individual Responsibility 5
Family Responsibility 5
Community Responsibility 6
Government Responsibility 6
Shared Responsibility 7

WHY WELLNESS? 8
How Healthy are New Brunswickers? 8
Benefits of Wellness 9

STRATEGIC FRAMEWORK FOR WELLNESS 11
Figure 1 - Strategic Framework For Wellness 12
Key Elements of Wellness 13
Priorities for Action, Strategic Aims and Objectives 15
Priority for Action - Healthy Lifestyles 16
Priority for Action - Children and Youth 20
Priority for Action - Seniors 25
Priority for Action - Communities 27
Priority for Action - Workplace Wellness 29

FROM STRATEGY TO ACTION 31

CONCLUSION 36

APPENDICES

A. Public Consultation Submissions/Participants
B. Summary of Recommendations
C. Summary of Priorities for Action, Strategic Aims and Objectives

EXECUTIVE SUMMARY

At the request of the Honourable Dennis Furlong, Minister of Health of Wellness, the Select Committee on Health Care has reviewed and consulted with New Brunswickers on the issue of wellness. The Committee is pleased to offer *Working Together For Wellness: A Wellness Strategy for New Brunswick* to address the challenge of how we can put more emphasis on promoting wellness, preventing illness, and addressing the factors that influence wellness, to help New Brunswickers stay healthy longer.

The Committee recommends endorsement of the definition "Wellness is a state of emotional, mental, physical, social and spiritual well-being that enables people to reach and maintain their personal potential in their communities" and endorsement of the complementary concepts of health promotion, primary prevention and the determinants of health.

The report explores individual, family, community, government and shared responsibility for wellness. The Committee believes that "wellness is everyone's responsibility" and that working together is key to improving the wellness of New Brunswickers. The report briefly examines the health of New Brunswickers, and also cites the many benefits of wellness. Notably, although wellness is not the lone "magic bullet", it is essential to the future affordability and sustainability of our health care system. We need to focus more effort "upstream" with a preventive approach that keeps us healthy, instead of just focusing "downstream" on the health care or illness system.

To achieve our goal of helping New Brunswickers stay healthy longer, the Committee recommends endorsement and implementation of a Strategic Framework for Wellness that includes Key Elements, Priorities for Action, Strategic Aims and Objectives.

The Key Elements to guide our actions to help New Brunswickers stay healthy longer include: health promotion and prevention; the determinants of health; linking wellness and illness; shared responsibility; collaboration and partnerships; empowering communities; government leadership and healthy public policy; best practices, evidence and research; measuring, monitoring, tracking progress and public reporting; citizen participation; and long term commitment.

The five Priorities for Action are healthy lifestyles, children and youth, seniors, communities, and workplace wellness.

Flowing from the five Priorities for Action are the twelve Strategic Aims:

- To increase physical activity levels (i.e., reduce physical inactivity)
- To increase adoption of healthy eating habits and maintenance of healthy weight
- To increase the percentage of non-smokers
- To reduce the incidence of addiction-related problems (including alcohol, drug and substance abuse, and gambling)
- To promote the adoption of healthy lifestyles during pregnancy
- To promote and support breastfeeding and postnatal support

- To promote and support early childhood development
- To promote healthy lifestyles for school-age children and healthy school environments
- To promote healthy lifestyles for youth
- To promote and support healthy aging
- To promote healthy communities
- To promote workplace wellness

Objectives for each Strategic Aim determine some of the ways the strategic aim can be achieved. The Committee expects that government departments would further flesh out the Objectives, by identifying specific actions, activities and measurable outcomes for each.

The Key Elements directly impacting effective implementation of the Strategic Framework for Wellness include: government leadership and healthy public policy; linking wellness and illness; collaboration and partnerships; supporting and sharing best practices, evidence and research; measuring, monitoring, tracking progress and public reporting; citizen participation; and long term commitment.

The Committee recommends the establishment of a high-profile focal point for wellness within government, such as a Wellness Secretariat. The Secretariat would have responsibility to: work with other departments and stakeholders, be a source of expertise on wellness, communicate research findings and information to stakeholders, release an annual wellness report, and facilitate and support a community approach to improve wellness. In addition, the Committee recommends the establishment of a high-level interdepartmental coordinating mechanism, such as a Deputy Minister level committee, to develop an action plan to implement *Working Together for Wellness: A Wellness Strategy for New Brunswick*. An officials' level interdepartmental committee would support the Deputy Ministers' committee.

The Committee also recommends that government as a whole should ensure that all government departments develop healthy public policy, and review existing policies that impact on the wellness of New Brunswickers or the ability of New Brunswickers to improve their own health. All government departments should explore, identify and document their contribution to wellness into their corporate strategic planning processes and annual reports. Wellness should be incorporated into the government corporate performance measurement system.

New Brunswickers told us that self-care, primary health care, community health centres, and better utilization of health professionals would provide the best opportunity to incorporate wellness within the formal health care system. The formal health care system, Regional Health Authorities, organizations and community groups need to work together to identify and address health and wellness issues.

Although the focus of the report is on wellness, and not on illness and treatment, the two cannot and should not be totally separated. The Committee recognizes the significant contribution of the many organizations that work with individuals and families affected by illness to improve their health and quality of life. This support has a significant impact on the ability of New Brunswick to sustain an affordable health care system in the future.

Government should work to identify opportunities to collaborate with other levels of government, the business sector, universities, organizations, and communities to improve wellness. In addition, the Committee recommends that New Brunswick work with the Atlantic Health Promotion Research Centre to address wellness issues of common concern, such as chronic disease prevention, physical activity promotion, or adult health.

The Committee also recommends that the federal Romanow Commission address wellness as an important component of an affordable and sustainable health care system.

INTRODUCTION

Mandate and Scope

The Select Committee on Health Care was appointed by a resolution of the House adopted July 6, 1999, to examine, inquire into and report to the House with respect to the delivery of health care in New Brunswick and to consider such other matters referred to the Committee by the Minister of Health and Wellness.

At the request of the Minister of Health and Wellness, the Honourable Dennis Furlong, the Committee has reviewed and consulted with New Brunswickers on the issue of wellness. Your Committee has considered the valuable input received and is pleased to offer this Wellness Strategy report to the Legislative Assembly. The report provides a Strategic Framework for Wellness, including Key Elements of wellness, Priorities for Action, Strategic Aims and Objectives. Recommendations are offered on the mechanisms required to effectively implement the Strategic Framework for Wellness. The report addresses the challenge of how and where we need to place more emphasis on promoting wellness, preventing illness, and addressing the factors that influence wellness, to help New Brunswickers stay healthy longer.

The scope of this report is on wellness, health promotion and prevention, and the determinants of health. The report takes a broader view or "upstream" look at the factors that actually influence our health, to help keep us well and to prevent us from getting sick. It does not focus "downstream" on the health care or "illness treatment" system. The Committee's role is to offer recommendations to the Legislative Assembly, but not to implement the recommendations, make program or funding commitments, or deliver programs.

Consultation Process

The Committee received presentations from the following government departments and agencies, and experts:

- The Honourable Dennis Furlong, Minister of Health and Wellness
- Dr. Mark Tremblay, Department of Kinesiology, University of New Brunswick
- Officials of the former Department of Municipalities (including the Sport, Recreation and Active Living Branch, now part of the Culture and Sport Secretariat)
- The Honourable Margaret Norrie McCain on her work with Dr. Fraser Mustard on the Ontario report *The Early Years Study*
- Officials of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission
- Officials of the Department of Education (Anglophone and Francophone)
- Officials of the Department of Family and Community Services
- Officials of the Department of Health and Wellness

The *First Report of the Select Committee on Health Care: Wellness Strategy Progress Report* was tabled in the Legislative Assembly on June 16, 2000. The report included an update on the Committee's workplan, a proposed definition of wellness, background on why wellness is important, the benefits we can achieve through investing in wellness, and an inventory of government health and wellness related programs, policies and initiatives.

Your Committee heard over ninety presentations during eight days of public hearings held in Fredericton, Edmundston, Moncton, Bathurst and Saint John, in October and November of 2000. The Committee also received over forty written briefs. The discussion guide *What about WELLNESS?* defined the parameters of the consultation by offering questions about the benefits of wellness, the health of New Brunswickers, and the responsibilities of individuals, families, communities, governments and the private sector to work together to help New Brunswickers stay healthy. The guide also asked questions about four key areas – children and youth, seniors, communities and workplaces, and asked participants about existing community and workplace initiatives and programs.

Appendix A provides a list of individuals and organizations that participated in the consultation process.

Following the consultation the Committee reviewed the presentations and submissions received to prepare this report. Excerpts of the valuable advice and information received from New Brunswickers are presented throughout the report.

WHAT IS WELLNESS?

The *First Report of the Select Committee on Health Care: Wellness Strategy Progress Report* proposed the following definition of wellness: Wellness is a state of emotional, mental, physical, social and spiritual well-being that enables people to reach and maintain their personal potential in their communities.

The five aspects of well-being are each important, but more importantly they need to be in balance to enable individuals to move towards improved wellness. The concept of community is important because the social context in which we live impacts on our well-being.

Three other concepts complement our definition, and are essential to understanding how to take action to improve wellness. These are:

- health promotion,
- prevention, and
- the determinants of health (or factors that influence our health).

Health promotion is about encouraging individuals and communities to make healthy lifestyle choices. The World Health Organization defines health promotion as "the process of enabling people to increase control over, and to improve their health." The concept of having "control over" or being "empowered" to improve health is especially important.

Prevention is about preventing disease and injury. In terms of wellness, the Committee's focus is on primary prevention, which Health Canada defines as "activities aimed at reducing factors leading to health problems, disease and injury."

A growing body of evidence tells us that there are a number of interrelated factors that influence our health. These factors, called the determinants of health, include: income and social status; social support networks; education, employment/working conditions; social environments; physical environments; personal health practices and coping skills; healthy child development; biology and genetic endowment; health services; gender and culture. The determinants of health are the foundation of a healthy society.

Wellness is about more than the health care system. It is important to realize that the health services provided by the health care system are only one factor that influences our health. In fact, the other determinants of health have a larger influence on our health.

Consultation participants supported a shift in the way we think about health to put more emphasis on wellness, endorsed the Committee's definition of wellness, and supported an approach that incorporates health promotion and prevention to address the determinants of health.

One group suggested that the definition of wellness should encompass the notion of control or self-determination over one's health. Another group recommended that economic well-being should be included as a sixth aspect of well-being. One group wondered if all communities are on a level playing field. The Committee agrees that these concepts are important, and believes that control over one's health is addressed in the definition of health promotion, and that economic well-being is included in the health determinant of income and social status. Community issues are addressed in a later section of this report.

Other presenters suggested that nutrition, housing and literacy should be determinants of health on their own. Under the current classification of health determinants accepted and approved by the Federal, Provincial and Territorial Ministers of Health, they fall under the determinants of "personal health practices and coping skills", "physical environments" and "education", respectively.

Recommendations

1. Your Committee recommends endorsement of the definition "Wellness is a state of emotional, mental, physical, social and spiritual well-being that enables people to reach and maintain their personal potential in their communities."

2. Your Committee recommends endorsement of the complementary concepts of health promotion, primary prevention and the determinants of health.

WHO IS RESPONSIBLE FOR WELLNESS?

Individual Responsibility

"The message is, really, show how it actually affects other people. If I don't look after my own health, for instance, this is what it is doing to my family. This is what it is doing to my community. This is what it's doing to my tax rate. We have to connect those things to the larger picture. Also, if I am healthy, these are the resources I bring to other people. My actions influence the lifestyle of other people." Dr. Renee Lyons, Atlantic Health Promotion Research Centre

Regarding personal responsibility for health, "*One concern is that it does not recognize the impact of poverty, low-income and low level education on the ability to make responsible healthy choices. Secondly, it often leads to personal blame."* New Brunswick Association of Social Workers

New Brunswickers told us that individuals are ultimately responsible for their own health. However, not all of us have the same ability to make healthy lifestyle choices, because choice may be affected by factors such as income or education.

Some presenters told the Committee that people could offload their problems on the health care system because the service is free and there is no incentive to make healthy lifestyle choices. Suggestions such as introducing tax credits for those who practice healthy lifestyles, or adding surtaxes on junk food and fast food or on other unhealthy or risky behaviours, were offered to motivate people to take control of their health.

Family Responsibility

". . . emphasis must be put on adults' responsibilities toward their families, and they should be assisted through various programs such as Early Childhood Initiatives, how to handle divorce, effective parenting, For the Sake of the Children, etc." Fernand Sirois, Institut de développement et recherche sociale [Translation.]

"And, if making good health choices for your child puts you in the category of 'weird', then it is clear that something has gone wrong." Mary Ann Coleman, Sussex Society in the Public Interest

New Brunswickers told us that families are responsible for the health of family members, and that parents are the most important "wellness" role models children have.

Community Responsibility

"Communities are natural places for wellness to take root." Community Health Centre, Saint John

"Communities carry a responsibility to all of their members." *Sussex Society in the Public Interest*

Individuals are not only responsible for their own health, but also have a responsibility for the health of their communities. Likewise, communities need to take responsibility for individuals. Many expressed their belief that communities are the starting point to take action on wellness, and that health care facilities should be the last resort. This implies the need for a change in our thinking - from thinking of health as "illness care" to health as "wellness" and "empowering individuals and communities to take action to improve health."

Government Responsibility

"Government's role is essential and pivotal to laying the foundation for communities, schools, workplaces and families to strive for wellness." Community Health Centre, Saint John

"Six critical responsibilities come immediately to mind.

- *Focusing on wellness and reflecting all the determinants of health*
- *Investing wisely*
- *Making a commitment to devise healthy public policy*
- *Tracking progress*
- *Ensuring inclusion*
- *Staying abreast of health information technology, community development and other health promotion related issues."* Community Health Promotion Network Atlantic

Consultation participants told us that, in order to improve wellness, the New Brunswick government should provide leadership and be a "champion" and promoter of wellness. This may involve being a role model for wellness; being a source of information and expertise; providing services; partnering with communities, other levels of government and the business sector; sharing information and success stories; supporting research; providing incentives and funding; developing healthy public policy; and monitoring.

The *First Report of the Select Committee on Health Care: Wellness Strategy Progress Report* included an inventory of health and wellness related policies, programs and initiatives. This inventory illustrates that, to some extent, all government departments contribute to wellness, through the delivery of health and wellness related programs, or through the impact of their policies and programs on New Brunswickers. Wellness is not the sole responsibility of the Department of Health and Wellness.

Shared Responsibility

"A wellness strategy should be framed around shared responsibilities between individuals, families, communities and government." New Brunswick Association of Community Living

"No one government, no one agency or no one group can make this change alone. It is only through the development of partnerships with government agencies, community organizations and the willingness of the people that we can make a difference to our present state of wellness." Greater Moncton, Greater Saint John and Greater Fredericton YMCA's

The *First Report of the Select Committee on Health Care: Wellness Strategy Progress Report* stated that "Wellness is everyone's responsibility!" Consultation participants shared this view. All levels of government, businesses, universities, community groups, health care and social service providers, schools, families, and individuals are responsible for wellness, and need to work together to address wellness. Collaboration and partnerships are key to moving forward.

Shared responsibility does not mean that we can shirk responsibility off on someone else, but that we are each individually and collectively responsible for our own health and the health of others.

WHY WELLNESS?

How Healthy are New Brunswickers?

Traditional health status indicators focus on death and disease, such as life expectancy, mortality rates and hospital admission rates. There are relatively few statistics available on wellness itself or other positive aspects of health. With a wellness approach we can look at the causes of illness, such as risk factors, lifestyle behaviours and the determinants of health, such as eating habits, tobacco use, physical activity, education level, and income, to see how we fare.

Recent reports such as *Toward a Healthy Future: The Second Report of the Health of Canadians* (September 1999), and *Health Care in Canada: A First Annual Report* (April 2000) offer statistics about how healthy we are. The intent here is to provide only a quick glance at some of the available statistics.

- Life expectancy at birth has been increasing. Life expectancy at birth for Canadians was 78.6 years in 1996. Life expectancy for males was 75.7 years and 81.4 years for females. Life expectancy at birth for New Brunswickers for the same time period was 78.2 years, 75.2 years for males, and 81.2 years for females. New Brunswick has the highest life expectancy of the four Atlantic Provinces.

- Infant mortality rates have been decreasing steadily. In 1996, the Canadian infant mortality rate was 5.6 deaths per 1,000 births. The New Brunswick rate was 4.9 deaths per 1,000 births.

- Cardiovascular disease (including heart attack, cerebrovascular disease and stroke) is the major cause of death in New Brunswick. The second leading cause of death in New Brunswick is cancer. (*Vital Statistics Annual Report 1998*, Department of Health and Community Services)

- Men are more likely to die from heart disease, unintentional injuries, cancer and suicide. Women are more likely to suffer from depression, stress overload, chronic conditions (such as arthritis and allergies), and injuries and death resulting from family violence. Although overall cancer death rates have fallen for men, they have not declined for women, largely due to increases in lung cancer mortality rates.

- Unintentional injuries are the leading cause of death among children and youth. In particular, boys and young men are more likely to suffer unintentional injuries and sustain more severe injuries than girls and young women.

- Youth are the age group most likely to report the lowest levels of psychological well-being.

- Seniors are the age group most likely to have physical illness.

- Physical inactivity is an important risk factor for heart disease, diabetes and cancer. Rates of physical activity drop quickly as age increases, with males being more active and less sedentary than females in every age group. Statistics show that Western Canadians are significantly more active than Atlantic Canadians, and that Canadians with higher levels of education are more physically active than those with lower levels of education.

- Smoking is a significant risk factor for cardiovascular disease, lung cancer and other cancers. Smoking rates have dropped significantly from nearly half of Canadians smoking in 1970 to around 30% smoking now. Young women, women in general and low income Canadians have not experienced the same decreases in smoking rates. A particular concern is the increasing rate of smoking for young women.

- Body weight is largely determined by eating and physical activity practices. Body weights above the healthy weight range are linked to a variety of health problems, including cardiovascular disease, diabetes and some forms of cancer. *Health Care in Canada: A First Annual Report (2000)* rated New Brunswick as having the highest rate of obesity in the country.

- Aboriginal people remain at higher risk for illness, and premature death than the Canadian population as a whole. Chronic diseases such as diabetes and heart disease are more prevalent among aboriginal people than in the general population, and there is evidence that these conditions are increasing among Aboriginal groups.

Benefits of Wellness

"The benefits of wellness are boundless." Recreation and Parks Association of New Brunswick

"...a ten percent increase in the proportion of Canadians who are physically active could save $173 million annually in health care costs for coronary heart disease, stroke, type 2 diabetes, colon cancer, breast cancer and osteoporosis – costs that will increase as the Canadian population ages." Health Canada, Business Case for Active Living at Work

"Ensuring healthy lifestyles and living conditions cost money. What we spend on treating illness may now represent an 'opportunity cost' in what we do not spend in creating health." Nurses Association of New Brunswick citing Cutshall 1992 & Labonté 1990

The *First Report of the Select Committee on Health Care: Wellness Strategy Progress Report* stated that "Investing in the health of New Brunswickers will help to ensure a sustainable health care system, and will result in long term societal benefits, including:

- better health,
- improved quality of life, and
- increased productivity."

Consultation participants repeatedly expressed their belief that investment in wellness would decrease health care costs and contribute to the sustainability of the health care system in the long term. Many groups offered disease-specific estimates of the cost savings that could be realized with increased emphasis on wellness. Mounting evidence is available regarding the cost savings to employers in terms of improved attendance and reduced use of health benefits from implementing workplace wellness programs.

Vibrant communities, social benefits for individuals and communities, greater self-image, and feelings of belonging and achievement for individuals, are other benefits of wellness.

The Committee was also told that not all health promotion initiatives are effective, and that research and sharing information about existing initiatives will help governments and communities to choose initiatives that will be effective.

While wellness is not the lone "magic bullet", it certainly is essential to the future affordability and sustainability of our health care system. We need to focus more effort "upstream" with a preventive approach that keeps us healthy in the first place, instead of just focusing "downstream" on the health care or illness system.

STRATEGIC FRAMEWORK FOR WELLNESS

Through defining wellness, reviewing the government inventory of health and wellness related programs, policies and initiatives included in the *First Report of the Select Committee on Health Care: Wellness Strategy Progress Report*, and listening to the individuals and groups that made presentations, the Committee discovered that wellness is a broad, comprehensive subject. Many government programs already contribute to wellness, but to date there has been no coordinated, broad, high-level direction to ensure that all government departments work to help New Brunswickers stay healthy longer. In addition, the Committee wanted to determine and focus on areas where we can make the biggest difference to help New Brunswickers to stay healthy longer.

The Strategic Framework for Wellness provides broad strategic direction for government to work to achieve the goal of helping New Brunswickers stay healthy longer. The framework includes Key Elements, Priorities for Action, Strategic Aims and Objectives.

The Key Elements of wellness are the basic building blocks central to our approach to help New Brunswickers to stay healthy longer. They flow from our definition of wellness, and the complementary concepts of health promotion, prevention and the determinants of health. They help to put wellness into action, and guide the Priorities for Action, Strategic Aims and Objectives that follow. They answer the questions "what elements are central to wellness and will guide what needs to be done?" or "how do we put wellness into action?"

The Priorities for Action determine "where" the Committee thinks action is most required. For each Priority for Action, there are defined Strategic Aims and Objectives. The Strategic Aims answer the question "what do we want to achieve or do?" The Objectives for each strategic aim determine some of the ways the strategic aim can be achieved. The Committee expects that government departments would further flesh out the Objectives, by determining specific actions, activities and measurable outcomes for each.

Figure 1 illustrates the Strategic Framework for Wellness.

Recommendation

3. Your Committee recommends endorsement and implementation of the Strategic Framework for Wellness, including the Key Elements and five Priorities for Action, with their corresponding Strategic Aims and Objectives, to achieve the goal of helping New Brunswickers to stay healthy longer.

Figure 1 – Strategic Framework for Wellness

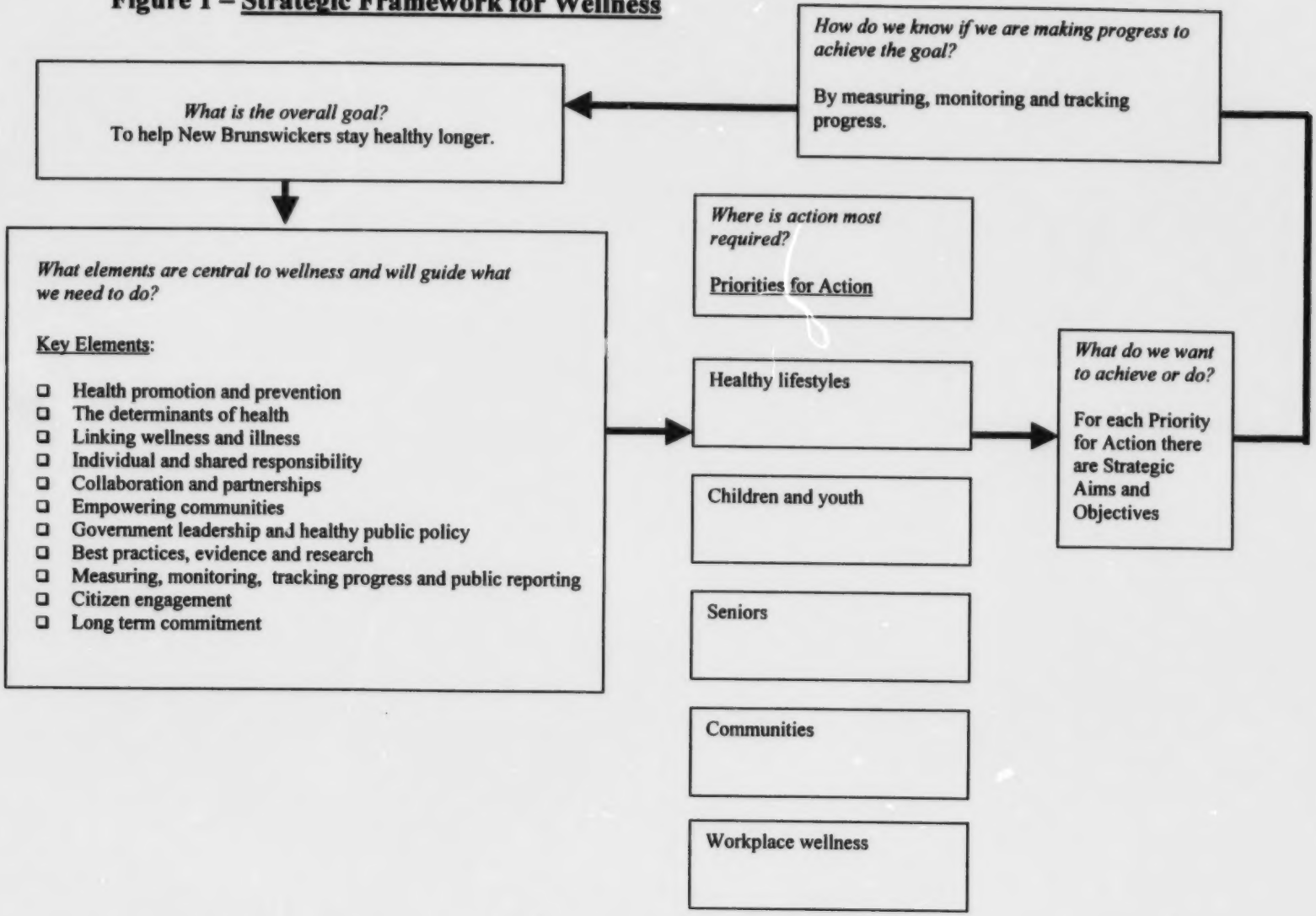

Key Elements of Wellness

Health Promotion and Prevention

Health promotion is about encouraging and empowering individuals and communities to improve their health. Health promotion may focus on healthy lifestyles and personal coping skills, including nutrition, exercise, stress reduction, alcohol intake and tobacco use, as well as address the determinants of health. The concept of primary prevention is also encompassed within wellness.

Determinants of Health

Although healthy lifestyles are important, wellness isn't just about individual lifestyle choices, personal coping skills, or even the health care system. The determinants of health allow us to take a population health approach to determine how to improve the health of New Brunswickers, and to take action on the determinants of health that are outside the control of individuals.

Linking Wellness and Illness

Although the primary focus of this report is about how to stay well and not about how to treat illness, a holistic or person-centred approach means that wellness and illness cannot be totally separated. New Brunswickers told us that self-care, primary health care, community health centres, and better utilization of health professionals, would provide the best opportunities to incorporate wellness within the formal health care system. There are also many opportunities to improve wellness outside of the formal health care service system, as demonstrated by the many health and wellness related initiatives offered by community groups and other non-governmental organization across the province.

Individual and Shared Responsibility

New Brunswickers told us that as individuals we have responsibility for our own health. We also have a responsibility for the health of others, including the health of family members and the health of communities. Shared responsibility means "wellness is everyone's responsibility".

Collaboration and Partnerships

Collaboration and partnerships are essential to move forward on wellness. This includes partnerships between levels of government, between government departments, between business and communities, between interested individuals and community groups within a community, and so on.

Empowering Communities

Community development approaches that empower communities to identify and address health and wellness in their own communities should go hand in hand with other health promotion strategies. Communities should be encouraged and supported to adopt an asset-building approach that builds on community strengths.

Government Leadership and Healthy Public Policy

Government's role is to provide leadership and to be a "champion" for wellness. This includes ensuring that all government policies and programs, not just Department of Health and Wellness policies and programs, are developed with consideration of their impact on the wellness of New Brunswickers.

Best Practices, Evidence and Research

Information on success stories and best practices, evidence on effectiveness, and research on health promotion, prevention and the determinants of health are essential to all stakeholders involved in planning, monitoring and implementing wellness initiatives.

Measuring, Monitoring, Tracking Progress and Public Reporting

Measuring, monitoring and tracking progress are required if we are to know whether we are successful in improving wellness, and to determine if our Priorities for Action should change over time. This includes ongoing monitoring and reporting of health status, risk factors, the determinants of health, and government policies and programs. It is also essential to track the implementation of the Wellness Strategy itself.

Citizen Participation

The consultation process highlighted the important contribution so many New Brunswickers already make through health and wellness related community initiatives. We want to encourage all New Brunswickers to become involved in the pursuit of wellness.

Long Term Commitment

Investing in wellness will realize benefits such as better health, improved quality of life and increased productivity for New Brunswickers, but it is essential to realize that these benefits will be achieved in the long term. Dramatic change will not happen over-night or necessarily even in a few years, and therefore the commitment must be long term. The opportunity cost of not investing in wellness is being unable to maintain an affordable and sustainable health care system.

Priorities for Action, Strategic Aims and Objectives

In the *First Report of the Select Committee on Health Care: A Wellness Strategy Progress Report* and the public consultation discussion guide *What about WELLNESS?*, the Committee identified four areas for further exploration - children and youth, seniors, communities and workplaces. These areas were selected as significant based on the presentations made to the Committee by government officials and other experts in the fall and winter of 1999-2000.

A fifth priority area – healthy lifestyles – was added in response to what we heard from New Brunswickers about the importance of healthy lifestyles for all ages. Healthy lifestyles apply to all New Brunswickers, of all ages and abilities.

Several presenters thought that adult health and persons with disabilities should be included as additional priority areas. The Committee considers wellness to be an inclusive concept that applies to all New Brunswickers, regardless of age or ability.

The five Priorities for Action tell us "where" we are going to take action on wellness.

Priority for Action - Healthy Lifestyles

"You may have noticed that I identified several modifiable risk factors for heart disease and stroke several times during my presentation. I could be talking about any disease state – the risk factors that we can change tend to be the same." Heart and Stroke Foundation of New Brunswick

"Cancer is a preventable disease, the leading cause of premature death, and two-thirds of cancer deaths are caused by lifestyle choices." Canadian Cancer Society

"90% of all diabetes in Canada is Type 2 diabetes, which is preventable... The keys to prevention are healthy eating and a physically active life." Health Canada, Canadian Diabetes Strategy - A National Challenge brochure

"The potential health benefits of these efforts go far beyond managing and preventing diabetes: improved nutrition and activity levels can help lower the risk of an array of other chronic diseases – heart disease, colon cancer and osteoporosis, for example – and improve health in the Canadian population as a whole." Health Canada, Canadian Diabetes Strategy - A National Challenge brochure

"The health risks of inactivity include premature death, heart disease, obesity, high blood pressure, adult-onset diabetes, osteoporosis, stroke, depression and colon cancer. The benefits of regular activity include better health, improved fitness, better posture and balance, better self-esteem, weight control, stronger muscles and bones, feeling more positive and energetic, relaxation and reduced stress, and continued independent living later in life." Canada's Physical Activity Guide to Healthy Living, Health Canada

"...what we eat on a day to day basis is the primary determinant of wellness or sickness." Dr. David Forgie

"Young people today are increasing their degree of risk taking. Tobacco, drug and alcohol use has increased over the last decade." Youth Council of New Brunswick

Over and over again, presenters told the Committee that leading a healthy lifestyle prevents illness – cardiovascular disease, cancer, diabetes, osteoporosis, etc. A healthy lifestyle includes being physically active, eating a healthy diet, maintaining a healthy weight, limiting consumption of alcohol, and not smoking or abusing drugs.

Dr. Mark Tremblay told the Committee about the negative health effect our increasingly sedentary lifestyle is having on all New Brunswickers, and especially on our children and youth. Reflecting the importance of physical activity to wellness, the single recommendation offered most often in the consultation was that government should invest in quality physical education for school children in all grades.

Many presenters told us about the significance of nutrition, and the ill effects of poor eating habits on our health. The Committee was told that poor eating habits may be due to lack of knowledge about nutrition and healthy eating, the convenience and ready availability of junk food and fast food, lack of shopping and cooking skills, lack of family resource management skills, as well as other factors such as low income or lack of transportation. It is not only important for individuals to eat properly and for parents to ensure their children eat properly, but also that schools and workplaces promote and offer healthy food choices.

The combined effect of physical inactivity and poor eating habits has contributed to New Brunswick recently being rated as having the highest rate of obesity in the country.

We have made progress increasing the number of non-smokers over the last thirty years. However, approximately 28 percent of New Brunswickers over the age of 15 still smoke, and there is concern regarding the youth smoking rate (especially females).

Alcohol and drug abuse not only affects the health of individuals, but also the health of families. Presently treatment is the primary focus of Addictions service delivery, although there are numerous community prevention initiatives. Of particular concern, the Committee was told that youth tobacco, alcohol and drug use has increased over the past decade.

For the Priority for Action - Healthy Lifestyles, the Strategic Framework for Wellness addresses four areas - physical activity, nutrition, tobacco/smoking, and addictions. For each of these four areas, a Strategic Aim and Objectives are presented below.

Healthy Lifestyles - Physical Activity

Strategic Aim – to increase physical activity levels (i.e. reduce physical inactivity levels)

Objectives:

- To promote physical activity for all New Brunswickers
- To identify and implement models to encourage all New Brunswick children and youth to be more physically active (e.g., increase/improve physical education in schools, increase participation and reduce access barriers to participation in school and community recreation and sport programs, ensure appropriate access to school facilities for recreation and sport use after hours, etc.)
- To work in partnership with stakeholders to increase participation of New Brunswickers in physical activity
- To support the 1997 agreement by Federal, Provincial, and Territorial Ministers of Physical Activity, Recreation and Sport to "reduce physical inactivity" by 10 percent between 1998 and 2003
- To promote the use of Health Canada's Canada's *Physical Activity Guide to Healthy, Active Living* (1998) and *Canada's Physical Activity Guide for Older Adults* (1999)
- To promote the use of Health Canada and the Canadian Council for Health and Active Living at Work's *The Business Case for Active Living at Work*

- To review and promote the use of Health Canada's *Canada's Physical Activity Guide to Healthy Active Living for Children and Youth* when it is released in Fall 2001

Key Departments: Culture and Sport Secretariat, Education, Health and Wellness

Healthy Lifestyles - Nutrition

Strategic Aim – to increase adoption of healthy eating habits and maintenance of healthy weight

Objectives:

- To promote healthy eating habits for all New Brunswickers
- To identify and share information about best practices, programs and existing community initiatives, that promote and support healthy eating for at risk groups such as teenage mothers, low income families, and frail seniors (e.g., group food purchase programs, First Steps, Meals on Wheels, Wheels to Meals, etc.)
- To promote the use of Health Canada's "Canada's Food Guide"

Key Departments: Health and Wellness, Education, Family and Community Services

Healthy Lifestyles – Tobacco/Smoking

Strategic Aim – to increase the percentage of non-smokers

Objectives:

- To increase the number of children and youth who stay smoke-free
- To increase the number of smokers who quit and remain smoke-free
- To identify and share information about best practices, programs and existing community initiatives that encourage children and youth to be non-smokers (e.g., Ridgewood Addictions Peer Led Tobacco Cessation Program)
- To explore models of best practice in smoking cessation
- To increase the number of environments that are smoke-free (e.g., schools, workplaces, public places, etc.)
- To work in partnership with stakeholders to update New Brunswick's *Comprehensive Tobacco Strategy*

Key Departments: Health and Wellness, Education, Environment and Local Government, Training and Employment Development

Healthy Lifestyles - Addictions

Strategic Aim – to reduce the incidence of addiction-related problems (including alcohol, drug and substance abuse, and gambling)

Objectives:

- To put more emphasis on prevention of addictions
- To promote, encourage and support community development approaches to prevent addictions
- To identify and share information about best practices, programs and existing community addictions initiatives
- To develop and support effective social marketing initiatives about addictions
- To integrate or link Public Health and Addiction Services prevention efforts, where appropriate

Key Departments: Health and Wellness

Priority for Action - Children and Youth

"To build a strong society, children must get off to a good start." Fernand Sirois, Social Research and Development Institute

"We must break the cycle of depending on a cure for our illnesses to providing education and opportunities on what we can do to prevent these illnesses. By providing a better curriculum in the public education system on the benefits of wellness and healthy lifestyle we can begin to make inroads on lessening the burdens on our health care system." Greater Moncton, Greater Saint John and Greater Fredericton YMCA's

"Adolescents are the most difficult population for caregivers to reach and the group least likely to seek help." Community Health Centre, Saint John

"Education and support services for pregnant teenagers and teen mothers are much needed. Adolescent mothers often lack the financial resources, emotional support and parenting skills necessary to raise healthy children on their own." New Brunswick Association of Social Workers

"Yet, the simple act of increasing breastfeeding initiation and duration rates in the province could result, in the long term, in an overall decrease in both of these diseases {cardiovascular disease and cancer} and also in enormous health care savings." Gail Storr, University of New Brunswick (Fredericton) Breastfeeding Clinic

The period from conception to age six is critical to healthy childhood development. New Brunswickers told the Committee that children are the number one priority area for action on wellness. Investment in our children will ensure that our children enjoy "life-long wellness".

In September 2000, the Federal, Provincial and Territorial First Ministers (with the exception of Quebec) agreed "on the importance of supporting families and communities in their efforts to ensure the best possible future for their children." Phase 1 of the New Brunswick Early Childhood Development Agenda announced by the Department of Family and Community Services in April 2001, will help pregnant women, children under six, and their families.

Children's Issues: New Brunswickers identified the following issues as important to the wellness of our children:

- Physical education and physical activity
- Other healthy lifestyles issues – tobacco, addictions
- Families and parenting
- Prenatal education
- Early childhood development and school readiness
- Income (i.e., poverty)
- Mental health

- School health education
- Life skills curriculum
- School environment including air quality
- School food and nutrition policy
- Breastfeeding
- Early assessment and treatment for children with autism and learning disabilities
- Literacy

Youth Issues: Youth wellness related issues identified in the consultation included:

- Physical education and physical activity
- Other healthy lifestyle issues – nutrition
- Risk taking behaviours – tobacco, alcohol and drug abuse
- Need for health information targeted for youth
- School health education curricula (including human growth and development, sexual health and family life)
- Life skills curriculum
- Mental health and emotional wellness
- Weight and body image
- Suicide prevention
- Need for youth involvement
- Families and parenting
- Injury prevention (e.g., traumatic brain injury)
- Workplace safety education

In particular, it was noted that life skills education contributes to all five aspects of well-being included in the definition of wellness. All middle school and high school students should have access to a quality life skills curriculum provided by appropriately trained staff to help them to develop the personal coping skills they will need to be resilient and productive adults. The Committee was told that life skills education is not currently provided in a consistent manner across the province.

For the Priority For Action - Children and Youth, the Strategic Framework for Wellness addresses five age groups – prenatal period, postnatal period, early childhood, school-age, and youth. For each of these five areas, a Strategic Aim and Objectives are presented below.

Children and Youth - Prenatal Period

Strategic Aim - to promote the adoption of healthy lifestyles during pregnancy

Objectives:

- To promote healthy lifestyles during pregnancy
- To promote the benefits of breastfeeding

- To work to identify and remove barriers to the adoption of healthy lifestyles during pregnancy, and the decision to breastfeed, especially for at risk groups, including teenagers and low income mothers
- To encourage prenatal programs to address breastfeeding, parenting skills, life skills, and healthy lifestyles for all New Brunswickers
- To encourage and promote awareness of community prenatal programs and community groups that provide breastfeeding advice and support
- To raise awareness of community programs that address both prenatal and postnatal care for at risk groups, including pregnant teenagers and low income mothers (e.g., First Steps)

Key Departments: Health and Wellness, Family and Community Services, Education

Children and Youth - Postnatal Period

Strategic Aim – to promote and support breastfeeding and postnatal support

Objectives:
- To support new mothers and families in the postnatal period
- To promote and support breastfeeding
- To identify best practices that support mothers who choose to breastfeed in the early days and weeks, both in the hospital and at home (e.g., support in hospitals, public health nurse visits, community support groups, etc.)
- To promote awareness of community support groups and other programs that provide postnatal support
- To examine the benefits, risks and outcomes of early discharge policies and evaluate the role of community follow-up programs

Key Departments: Health and Wellness, Family and Community Services

Children and Youth - Early Childhood

Strategic Aim – to promote and support early childhood development

Objectives:
- To promote and support healthy lifestyles (including healthy eating habits and physical activity)
- To promote literacy
- To promote the development of social skills
- To promote parenting skills education
- To support families and communities
- To increase access to quality, affordable childcare
- To ensure appropriate screening of all pre-school children to identify developmental and health problems
- To build on the existing Early Childhood Initiatives Program

Key Departments: Family and Community Services, Health and Wellness, Education, Literacy New Brunswick

Children and Youth - School-Age (Kindergarten, Elementary and Middle School)

Strategic Aim – to promote healthy lifestyles for school-age children and healthy school environments

Objectives:

- To promote healthy lifestyles
- To provide appropriate health education (including healthy lifestyles, mental health, etc.) and life skills education
- To identify opportunities and explore models to integrate healthy lifestyle concepts into the whole school curriculum
- To review and improve the life skills curriculum to ensure that all students have access to effective life skills education
- To promote the development of good social skills, encourage respect for others, and reduce bullying
- To promote literacy
- To promote and support healthy school environments, including good air quality
- To encourage sharing of best practices among school districts that have developed air quality policies or other "healthy" policies
- To review and implement the existing school food and nutrition policy that supports healthy eating habits
- To provide appropriate access to school facilities for community and recreational use after hours
- To encourage and support parents and families

Key Departments: Education, Health and Wellness, Literacy New Brunswick

Children and Youth - Youth (High School and up)

Strategic Aim – to promote healthy lifestyles for youth

Objectives:

- To promote healthy lifestyles
- To prevent unwanted pregnancies
- To provide information on healthy lifestyles and health issues for youth
- To promote and support suicide prevention
- To review current health and related curricula to ensure all students have access to information and programs that address family life, healthy eating and cooking, mental health, body image, relationships, etc.

- To review and improve the life skills curriculum to ensure that all students have access to effective life skills education
- To encourage the parents of youth to be active in school activities
- To promote and support youth led or "peer led" initiatives to address health and wellness issues
- To promote emotional wellness and address stress
- To promote workplace safety education
- To prevent injury

Key Departments: Education, Health and Wellness, Youth Council of New Brunswick, Workplace Health, Safety and Compensation Commission, Training and Employment Development

Priority for Action - Seniors

"We believe the whole question of enabling individuals to develop and maintain a state of wellness is of vital importance to all sectors of the Province's population, but particularly to the growing proportion of older adults." Third Age Centre, St. Thomas University

"There should be programs to promote physical activity and social activity. Inactivity and social isolation are key determinants of health in the elderly. Inadequate disease education and medication mis-use are also major obstacles to the promotion of wellness amongst our elderly." New Brunswick College of Family Physicians

"All of us need to provide programs and opportunities for the elderly to remain active and valued in our communities. Seniors represent an enormous untapped resource in this province. Let us recognize their knowledge and skills and provide opportunities for communities to benefit from their life experience." Heart and Stroke Foundation of New Brunswick

Shifting Sands: The Changing Shape of Atlantic Canada, Economic and Demographic Trends and their Impacts on Seniors (1999) calls for increased health promotion and prevention programming for seniors because these programs contribute to healthy aging and independence.

New Brunswickers agree that healthy lifestyles, health promotion, health information, and disease education and prevention are important to keep seniors healthy and active. Social support was also identified as very significant. Lack of transportation can contribute to isolation and unhealthy lifestyle habits for seniors. Several presenters also identified poverty and income (especially low income for senior women) as an issue influencing the health of seniors. Medication mis-use, literacy, research and the need for a liaison mechanism between government and seniors, were also identified as issues for seniors.

Looking "downstream", New Brunswickers told us that access to health care services and delivery of long term care and related services (including nursing homes, home care, home support and home nursing services, informal caregiver burden, respite care, and end-of-life care) will become increasingly important as the population ages and demand for services increases. Although promotion and prevention are the focus of this report, rather than health services delivery, the Committee acknowledges that New Brunswickers have identified these service delivery issues as important, and therefore, that long term care and related services may require review and consultation on their own.

Many community programs and initiatives directed at seniors were identified. Many New Brunswick seniors are active participants in their communities and in voluntary groups and organizations.

For the Priority for Action - Seniors, the Strategic Framework for Wellness includes the following Strategic Aim and Objectives.

Seniors

Strategic Aim – to promote and support healthy aging

Objectives:

- To promote physical activity, active living and healthy lifestyles for seniors
- To promote and support healthy lifestyles (including healthy eating habits) for seniors, and especially for frail or isolated seniors (e.g., Meals on Wheels, Wheels to Meals, food purchasing and delivery groups, etc.)
- To encourage community groups to build social support networks for frail or isolated seniors (mail carrier check-in programs, etc.)
- To explore opportunities to provide information to seniors and their families on existing community programs and services for seniors in appropriate formats (e.g., phone-in services, newspaper, Internet, etc.)
- To recognize and celebrate seniors' contributions to their communities through volunteerism
- To promote and support seniors' activities and events across the province (e.g., Seniors Games)
- To continue to work to address the factors that impact on health (e.g., income support, housing options, elder abuse, etc.)
- To identify best practices, programs and models to address medication misuse

Key Departments: Culture and Sport Secretariat, Family and Community Services, Health and Wellness

Priority for Action - Communities

"A healthy community is a community in which all organizations are working effectively together to improve the quality of all peoples' lives. A healthy community is a significant resource and support for individuals." Community Health Centre, Saint John

"At the larger system level, primary health care reform must reflect a paradigm shift by moving from expert-centered, illness focused, reactive health care towards one that is more client-centred, health focused and proactive. This shift must occur at the local level through programs for community capacity development, empowering the community to pursue their health goals." Nurses Association of New Brunswick

"Combinations of health promotion strategies with community buy-in have the greatest possibility for success." Dr. Renee Lyons, Atlantic Health Promotion Research Centre

In the late 1970's and early 1980's lifestyle programs targeted at individuals were seen as the best way to improve health and wellness. Today experts say that empowerment and participation are essential to improving community health. New Brunswickers agree, and told us that they see communities as the starting point for wellness and institutions as "the last resort". Citizens know their community's needs and strengths best, and change is likely to be more lasting and meaningful when it is initiated from the 'bottom-up'.

We know that we are not starting from scratch to empower New Brunswick communities. We heard about community initiatives including the Mouvement Acadien des Communautés en Santé Du Nouveau-Brunswick, the Bathurst Healthy Community Network, the Urban Core Support Network in Saint John, and the Community Health Centre in Saint John, to name but a few. There are also hundreds of other provincial organizations, community groups, advocacy groups, church groups, volunteer groups, service groups, professional groups and other groups in the province that support the health of their communities.

The healthy communities movement is a model that has been implemented worldwide. It is a social, economic and community leadership tool that promotes health by getting local decision-making authorities, residents, and players in the community to work together to improve the quality of life. With commitment and appropriate funding, this movement could grow in New Brunswick.

The Committee was told that community groups could benefit from networking and sharing information with other organizations in their own communities, as well as with organizations around the province.

In addition, in recognition of the International Year of Volunteers, the Committee commends the contribution of volunteers across the province, who work to improve the health of their communities.

For the Priority for Action - Communities, the Strategic Framework for Wellness includes the following Strategic Aim and Objectives.

Communities

Strategic Aim – to promote healthy communities

Objectives:

- To promote a community development approach to wellness issues that identifies and builds on community strengths (e.g., healthy communities movement)
- To provide training and expertise to assist community groups to design and implement asset-based community development approaches to address wellness issues
- To encourage the development of community information sharing networks
- To compile and share information on New Brunswick community wellness related programs (e.g., an Internet clearinghouse or "sharinghouse" of community wellness initiatives, an annual report/inventory of community wellness related initiatives, etc.)
- To encourage and recognize community volunteerism
- To recognize community initiatives that make a difference to wellness
- To ensure appropriate policies that will allow community groups to access school and other public or government owned buildings after hours
- To ensure that the Regional Health Authorities link or partner with community groups to determine community wellness needs and goals
- To explore and develop incentives for communities to encourage them to address wellness issues

Key Departments: Health and Wellness, Environment and Local Government, Culture and Sport Secretariat

Priorities for Action - Workplace Wellness

"Wellness in the workplace is all about people in the workplace." Debra Dickeson, Susan Nind and Karen Watson

"There is mounting evidence supporting the fact that a healthy workplace is just good business." Heart and Stroke Foundation of New Brunswick

"A proper wellness program is more than on-site aerobic classes and lunch-and-learn sessions on low fat cooking, it is the development of a working environment that encourages and promotes positive lifestyle behavioural change." International Brotherhood of Electrical Workers, Local 37

The top workplace health issues identified by consultation participants were mental health (including stress, anxiety and depression); followed by injuries, low morale and job satisfaction; risk factors and behaviours that lead to illness (sedentary lifestyle, smoking, etc.); and workplace safety (including eye safety).

The Committee also heard about the importance of job creation, wage issues, the Workplace Health, Safety and Compensation Commission, and childcare. To a lesser extent, seasonal employment, unions, and employment standards were identified. Some participants identified labour relations, the need for supportive and flexible workplace and labour policies, employment issues related to persons with AIDS/HIV, employment issues for persons with disabilities, and the number of statutory holidays, as issues related to workplace health.

There is considerable evidence of the benefits of workplace wellness. Benefits include:

- cost savings to the employer
- increased productivity
- decreased absenteeism
- decreased on the job accidents, workers compensation claims and disability days
- increased job satisfaction, morale and loyalty
- decreased stress levels
- increased retention and decreased staff turnover

However despite substantial evidence of these benefits, consultation participants indicated that New Brunswick employers have been slow to embrace workplace wellness.

In March 2001, Health Canada and the Canadian Council for Health and Active Living at Work released a new Web site called *The Business Case for Active Living at Work*. The Web site promotes the benefits of an active workplace and offers information to help Canadian workplaces start their own workplace wellness programs.

For the Priority for Action – Workplace Wellness, the Strategic Framework for Wellness includes the following Strategic Aim and Objectives.

Workplace Wellness

Strategic Aim – to promote workplace wellness

Objectives:

- To promote workplace wellness programs
- To ensure that the Government of New Brunswick is a role model re workplace wellness
- To promote the benefits of workplace wellness programs to Employers (e.g., via a campaign)
- To identify and develop options to address the challenges of small business to offer workplace wellness programs (e.g., networking, partnerships, etc.)
- To recognize workplaces that are role models for wellness
- To explore and develop incentives for Employees who participate in workplace wellness programs
- To explore and develop incentives for Employers who offer workplace wellness programs
- To determine the appropriate "provincial government home" for the promotion of workplace wellness (e.g., Health and Wellness, Workplace Health Safety and Compensation Commission, Training and Employment Development, etc.)
- To support and promote Health Canada and the Canadian Council for Health and Active Living at Work's *The Business Case for Active Living at Work*

Key Departments: Training and Employment Development, Workplace Health, Safety and Compensation Commission, Health and Wellness, Culture and Sport Secretariat

FROM STRATEGY TO ACTION

A Strategic Framework for Wellness, with Key Elements, Priorities for Action, Strategic Aims and Objectives is not enough, without the commitment and mechanisms to implement it. Wellness is everyone's responsibility, but government's role to work together with others for wellness needs to be defined.

Effective implementation of *Working Together for Wellness: A Wellness Strategy for New Brunswick* should be guided by the Key Elements of wellness, especially the following:

- Government leadership and healthy public policy
- Linking wellness and illness
- Collaboration and partnerships
- Supporting and sharing best practices, evidence and research
- Measuring, monitoring, tracking progress and public reporting
- Citizen participation
- Long term commitment

Government can demonstrate leadership by endorsing and implementing *Working Together for Wellness: A Wellness Strategy for New Brunswick.*

A high-profile focal point for wellness within government is needed. This could involve the establishment of a high-profile Wellness Secretariat, the establishment of a Wellness Unit within the Department of Health and Wellness, and/or increasing the organizational capacity for health promotion and wellness within the Department of Health and Wellness."

Such an organization could function to:

- Be a 'wellness champion' and promoter
- Be the communication centre for health promotion and wellness
- Be a source of expertise and information on health promotion and wellness related issues
- Be a source of expertise on social marketing
- Disseminate information on wellness
- Celebrate, compile and share success stories, best practices and lessons learned
- Facilitate/support a community approach to improve wellness
- Support research
- Work with other departments and stakeholders
- Release an annual public report (or wellness report card) on the state of wellness in New Brunswick

In addition to the establishment of a focal point for wellness, mechanisms also need to be put in place to ensure that all departments work individually and together to identify opportunities to address wellness, and to implement and be accountable for their

contribution to wellness and the implementation of *Working Together for Wellness: A Wellness Strategy for New Brunswick*. These could include:

- Establishing a Deputy Minister level coordinating committee to be responsible for developing, implementing, monitoring implementation of and being accountable for an implementation plan to respond to all the recommendations, priorities for action, strategic aims, and objectives of *A Wellness Strategy for New Brunswick*
- Establishing an Interdepartmental Committee to be responsible to and support the Deputy Minister level coordinating committee
- Implementing a model similar to British Columbia's Provincial Health Officer, who publicly reports on wellness status and progress to achieve the provincial health goals
- Requiring all government departments to include a section on wellness in their annual reports
- Requiring the government corporate performance measurement system to incorporate measurement of wellness
- Ensuring accountability of government departments for wellness via reporting to a legislative committee (e.g. Standing Committee on Public Accounts or the Select Committee on Health Care)

The Committee found the British Columbia Provincial Health Officer model particularly interesting. The Provincial Health Officer serves as a high profile advocate for health promotion and population health, and produces annual public reports that address the health status of British Colombians, the progress to reach British Columbia's health goals, and also review health related issues and programs across government.

Ensuring that all government policies are developed with consideration of their impact on the health and wellness of New Brunswickers and that existing policies contribute positively to the wellness of New Brunswickers, will demonstrate healthy public policy. New Brunswickers told the Committee that all departments need to work individually and together to plan to improve wellness and monitor their contribution to wellness.

Although the focus of the report is on wellness, and not on illness and treatment, the two cannot and should not be totally separated. New Brunswickers told us that self-care, primary health care, community health centres, and better utilization of health professionals would provide the best opportunity to incorporate wellness within the formal health care system. Regional Health Authorities, organizations and community groups need to work together to identify and address health and wellness issues.

The Committee also recognizes the significant contribution of the many organizations that work with individuals and families affected by illness to improve their health and quality of life. This support has a significant impact on the ability of New Brunswick to sustain an affordable health care system in the future.

Government has the opportunity to collaborate with many other organizations and groups to improve the wellness of New Brunswickers, including but not limited to community groups, other levels of government, other provinces, universities, and the business sector. Opportunities should be actively pursued and identified.

Communicating and sharing of success stories, best practices, evidence, and research will help to ensure that all stakeholders benefit from the lessons learned by others.

Measuring, monitoring and tracking progress are critical to the successful implementation of *Working Together for Wellness: A Wellness Strategy for New Brunswick.* Government needs to measure wellness status, and implement and monitor the implementation of *Working Together for Wellness: A Wellness Strategy for New Brunswick.* An annual 'wellness report' could publicly present information on wellness status and the progress made towards reaching the Strategic Aims identified in this report.

To implement this report, government needs to develop an action or implementation plan, that identifies lead and secondary responsibility centres (departments) to address and respond to all the Recommendations, Strategic Aims and Objectives. In developing this plan, opportunities for partnership and collaboration with other sectors should be pursued.

Presenters told the Committee that government should continue to work to improve existing measures and indicators of wellness at the provincial, regional and community level, so that stakeholders can better identify and monitor wellness needs, and take action to address them.

New Brunswickers told the Committee that policy development for wellness should be an inclusive process that includes an effective means of engaging citizens and people working on the front lines.

Investing in wellness will realize benefits, but it is essential to realize that the benefits will be long term. With this in mind, the federal Romanow Commission should address wellness as an important component of an affordable and sustainable health care system.

The recommendations below are offered to meet the Key Elements of effective implementation.

Recommendations

4. Your Committee recommends the establishment of a high-profile focal point for wellness within government, such as a Wellness Secretariat, to:

   a) Work with other departments and stakeholders to coordinate government activities regarding wellness

   b) Be a source of expertise on health promotion and wellness to government departments, community groups, organizations and individuals

   c) Communicate research findings and information to government departments, community groups, organizations and individuals

   d) Release an annual public report (or wellness report card) on the state of wellness in New Brunswick

   e) Facilitate and support a community approach to improve wellness

5. Your Committee recommends the establishment of a high-level interdepartmental coordinating mechanism, such as a Deputy Minister level committee, to develop an action plan, coordinate and follow-up on the implementation of *Working Together for Wellness: A Wellness Strategy for New Brunswick*. Your Committee further recommends the establishment of a supporting officials level interdepartmental committee.

6. Your Committee recommends that government as a whole, and each government department:

   a) Ensure that all government policies are developed with consideration of the impact on the health and wellness of New Brunswickers

   b) Review existing government policies to identify areas that are presently impacting on the health and wellness of New Brunswickers, or impacting on the ability of New Brunwickers to improve their own health

   c) Ensure that all government departments explore, identify and document their contribution to wellness in their corporate strategic planning processes and annual reports

   d) Incorporate wellness into the government corporate performance measurement system

7. Your Committee recommends that the Regional Health Authorities' mandate should include a responsibility to address and be accountable for their contribution to wellness. Self-care, primary health care and community health centres that better

utilize all health professionals, should be considered as ways to incorporate wellness within the formal health care system.

8. Your Committee recognizes the significant contribution of the many organizations and community groups that work with New Brunswickers to improve their health and quality of life, and recommends that the Regional Health Authorities work together with organizations and community groups to address community health and wellness needs.

9. Your Committee recommends that government work to identify opportunities to:

   a) Work together with other levels of government, the business sector, universities, communities, non-government organizations and community groups to improve wellness

   b) Work together with the other Atlantic Provinces to address wellness issues of common concern. Possible examples for collaboration include chronic disease prevention, physical activity promotion or adult health

   c) Work with the Atlantic Health Promotion Research Centre at Dalhousie University to ensure stakeholders have the best available evidence to address wellness

10. Your Committee recommends that policy development for wellness be an inclusive process that includes an effective means of engaging citizens and people working on the front lines.

11. Your Committee recommends that the federal Romanow Commission address wellness as an important component of an affordable and sustainable health care system.

CONCLUSION

Your Committee gave serious consideration to the valuable advice and information provided by New Brunswickers in the public consultation process. Your Committee believes that endorsement and implementation of the Strategic Framework for Wellness, Key Elements, Priorities for Action, Strategic Aims, and Objectives will help government to meet the challenge of putting more emphasis on promoting wellness, preventing illness, and addressing the factors that influence wellness, to help New Brunswickers stay healthy longer.

Your Committee believes that effective implementation of *Working Together for Wellness: A Wellness Strategy for New Brunswick* will include the establishment of a high-profile focal point for wellness within government and an interdepartmental coordinating mechanism to implement the report, a commitment to healthy public policy, and the identification of opportunities for partnerships and collaboration to work together for wellness.

APPENDIX A

Public Consultation Submissions/Participants

Public Hearings Participants

Addiction Services
Advocacy Committee College of Psychologists of New Brunswick
AIDS New Brunswick
Alzheimer Society of New Brunswick
Anderson, Richard
Atlantic Health Promotion Research Centre
Atlantic Health Sciences Corporation
Atlantic Health Sciences Corporation & NB Heart Centre
Bouchard, Jean-Louis, M.A.(Ps.), Lic. Psych.
Brain Injury Association of New Brunswick Inc.
Campbellton / Dalhousie and District Labour Council
Canadian Cancer Society - New Brunswick Division
Canadian Diabetes Association
Canadian Mental Health Association
Canadian National Institute for the Blind (New Brunswick Division)
Canadian Red Cross
Coates, Dr. John, Ph.D.
Associate professor, Saint Thomas University
Coburn, Stephanie
Coleman, Mary Ann
College of Psychologists of New Brunswick
Common Front for Social Justice
Common Front for Social Justice, Chaleur Region
Community Health Centre
Community Health Promotion Network Atlantic
Connaught St. School Family and School Association
Consumer Health Library Committee
Consumer Empowerment Centre
Crosby, Russell, M.Sc.
Dickeson, Debra
Domestic Violence Community Action Group
Donahue, Charles
Donovan, Patty
Eastern Cooperative Health Organization
Forgie, Dr. David
Fredericton Autism Centre for Education
Gaudet, Ted
Heart and Stroke Foundation of New Brunswick

International Brotherhood of Electrical Workers, Local 37
Learning Disabilities Association of New Brunswick
Léger, Louis
Lévesque, Dr. Georges Henri
McGuire, Theresa, RN
Maritime Centre of Excellence for Women's Health
Michalica, Karel, M.Sc.
Michaud-Légal, Gaétanne, M.S.W.
Monoparentilité
Mouvement Acadien des Communautés en Santé Du Nouveau-Brunswick
New Brunswick Association for Community Living
New Brunswick Association of Family Resource Centers
New Brunswick Association of Occupational Therapists
New Brunswick Association of Optometrists
New Brunswick Association of Social Workers
New Brunswick Chiropractors Association
New Brunswick Coalition for Literacy
New Brunswick College of Family Physicians
New Brunswick Council of Nursing Homes Union - CUPE
New Brunswick Federation of Home and School Associations, Inc.
New Brunswick Federation of Labour
New Brunswick Healthcare Association
New Brunswick Home Economics Association - Fredericton Chapter
New Brunswick Lung Association
New Brunswick Massotherapy Association
Nicholl, Kate
Nind, Susan
Nor'East Health Network, Region 6
Nurses Association of New Brunswick
Nursing School, Shippagan Campus in Bathurst
Nursing School of Université de Moncton - Edmundston Campus
Nutrition and Lifestyle Consulting
Parents for Parents Action Committee
Recreation and Parks Association of New Brunswick, Inc.
Region 1 Hospital Corporation (Beauséjour)
Region 4 Hospital Corporation
Rickards, Sue
Ridgewood Addiction Services
School of Kinesiology and Recreology, Université de Moncton
Social Research and Development Institute Inc.
Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick

Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick et
le Front Commun pour la justice
Sturgeon, Dorothy
Sussex Community for Wellness
Sussex Society for Public Interest
The Arthritis Society, NB Division
Third Age Centre
Tremblay, Dr. Mark, Ph.D.
Union des Femmes pour l'Équité Salariale
Université de troisième âge du Nord-Ouest Inc.
University of New Brunswick Breastfeeding Clinic
University of New Brunswick - Faculty of Nursing
Urban Core Support Network
Victorian Order of Nurses - New Brunswick
Watson, Karen
Wisted, Robert
YMCA (Fredericton and Saint John Division)
Youth Council of New Brunswick

Written Submissions

Advisory Council on the Status of Women
Association des enseignants et enseignantes francophones du Nouveau-Brunswick
Bathurst Health Community Network
Big Brothers and Sisters of Canada
Burtt, Sandra, B.A.
Canadian Red Cross
Centre d'animation l'Arc-en-Ciel
City of Fredericton
City of Moncton
Clement, Donna
College of Psychologists of New Brunswick
Directrices des programmes d'intervention précoce suivant:
Bathurst, Caraquet, Edmundston, Grand-Sault, Shippagan et Tracadie
District 16
Dunlap, Jennifer
Early Childhood Stimulation Inc.
Early Intervention Saint John Inc.
Family Services Saint John, Inc.
Forest Hill Elementary School - SPAC
Forest Hill Home and School Committee
Fundy Moms & Babes Breastfeeding Group
Go Ahead Seniors, Inc.
Groupe d'infirmières de la Santé Publique - Péninsule Acadienne
Jardine, Hon. Kim
Liverpool Street Elementary School - SPAC
Liverpool Street Elementary Home and School Committee
Materniak, Sue
Moncton Hepatitis C Society
National Indo-Canadian Council
New Brunswick Association of Psychologists & Psychometrists in the Schools
New Brunswick Association of Respiratory Therapists Inc.
New Brunswick Catholic Health Association
New Brunswick Dental Hygienists Association
New Brunswick Easter Seal March of Dimes
New Brunswick Home Support Association
New Brunswick Medical Society
New Brunswick Nurses Union
New Brunswick Partners in Agriculture
New Brunswick Physical Education Society
New Brunswick Teachers' Federation
New Brunswick Women's Intercultural Network (NB-WIN)
Nor'East Health Network

Opal III - Fredericton Respite Services Inc.
Oromocto High School Political Science 120
Peters, Debbie
Positive Heart Living Inc.
Region 4 Hospital Corporation
St. John Ambulance
Snow, Claude
South-East Health Care Corporation
Taylor, Joan W.
The New Brunswick Hepatitis C Support Steering Committee
The New Brunswick Research Group on Physical Activity (NBRGPA)
The New Brunswick Senior Citizens Federation
Université de Moncton - Campus de Shippagan
Village of Belledune
Village of Paquetville
Walker, Harry E.

APPENDIX B

Summary of Recommendations

1. Your Committee recommends endorsement of the definition "Wellness is a state of emotional, mental, physical, social and spiritual well-being that enables people to reach and maintain their personal potential in their communities."

2. Your Committee recommends endorsement of the complementary concepts of health promotion, primary prevention and the determinants of health.

3. Your Committee recommends endorsement and implementation of the Strategic Framework for Wellness, including the Key Elements and five Priorities for Action, with their corresponding Strategic Aims and Objectives, to achieve the goal of helping New Brunswickers to stay healthy longer.

4. Your Committee recommends the establishment of a high-profile focal point for wellness within government, such as a Wellness Secretariat, to:

   a) Work with other departments and stakeholders to coordinate government activities regarding wellness

   b) Be a source of expertise on health promotion and wellness to government departments, community groups, organizations and individuals

   c) Communicate research findings and information to government departments, community groups, organizations and individuals

   d) Release an annual public report (or wellness report card) on the state of wellness in New Brunswick

   e) Facilitate and support a community approach to improve wellness

5. Your Committee recommends the establishment of a high-level interdepartmental coordinating mechanism, such as a Deputy Minister level committee, to develop an action plan, coordinate and follow-up on the implementation of *Working Together for Wellness: A Wellness Strategy for New Brunswick*. Your Committee further recommends the establishment of a supporting officials level interdepartmental committee.

6. Your Committee recommends that government as a whole, and each government department:

   a) Ensure that all government policies are developed with consideration of the impact on the health and wellness of New Brunswickers

b) Review existing government policies to identify areas that are presently impacting on the health and wellness of New Brunswickers, or impacting on the ability of New Brunwickers to improve their own health

c) Ensure that all government departments explore, identify and document their contribution to wellness in their corporate strategic planning processes and annual reports

d) Incorporate wellness into the government corporate performance measurement system

7. Your Committee recommends that the Regional Health Authorities' mandate should include a responsibility to address and be accountable for their contribution to wellness. Self-care, primary health care and community health centres that better utilize all health professionals, should be considered as ways to incorporate wellness within the formal health care system.

8. Your Committee recognizes the significant contribution of the many organizations and community groups that work with New Brunswickers to improve their health and quality of life, and recommends that the Regional Health Authorities work together with organizations and community groups to address community health and wellness needs.

9. Your Committee recommends that government work to identify opportunities to:

   a) Work together with other levels of government, the business sector, universities, communities, non-government organizations and community groups to improve wellness

   b) Work together with the other Atlantic Provinces to address wellness issues of common concern. Possible examples for collaboration include chronic disease prevention, physical activity promotion or adult health

   c) Work with the Atlantic Health Promotion Research Centre at Dalhousie University to ensure stakeholders have the best available evidence to address wellness

10. Your Committee recommends that policy development for wellness be an inclusive process that includes an effective means of engaging citizens and people working on the front lines.

11. Your Committee recommends that the federal Romanow Commission address wellness as an important component of an affordable and sustainable health care system.

Appendix C – Summary of Priorities for Action, Strategic Aims and Objectives

Priority for Action	Strategic Aims	Objectives
Healthy Lifestyles	Physical Activity Strategic Aim – to increase physical activity levels (i.e. reduce physical inactivity levels)	Objectives: • To promote physical activity for all New Brunswickers • To identify and implement models to encourage all New Brunswick children and youth to be more physically active (e.g., increase/improve physical education in schools, increase participation and reduce access barriers to participation in school and community recreation and sport programs, ensure appropriate access to school facilities for recreation and sport use after hours, etc.) • To work in partnership with stakeholders to increase participation of New Brunswickers in physical activity • To support the 1997 agreement by Federal, Provincial, and Territorial Ministers of Physical Activity, Recreation and Sport to "reduce physical inactivity" by 10 percent between 1998 and 2003 • To promote and use Health Canada's *Canada's Physical Activity Guide to Healthy, Active Living* (1998) and *Canada's Physical Activity Guide for Older Adults* (1999) • To promote the use of Health Canada and the Canadian Council for Health and Active Living at Work's *The Business Case for Active Living at Work* (2001) • To review and promote the use of Health Canada's Canada's *Physical Activity Guide to Healthy Active Living for Children and Youth* when it is released in Fall 2001 Key Departments: Culture and Sport Secretariat, Education, Health and Wellness
	Nutrition Strategic Aim – to increase adoption of healthy eating habits and maintenance of healthy weight	Objectives: • To promote healthy eating habits for all New Brunswickers • To identify and share information about best practices, programs and existing community initiatives, that promote and support healthy eating for at risk groups such as teenage mothers, low income families, and frail seniors (e.g., group food purchase programs, First Steps, Meals on Wheels, Wheels to Meals, etc.) • To promote and use Health Canada's *Canada's Food Guide* Key Departments: Health and Wellness, Education, Family and Community Services
	Tobacco/Smoking Strategic Aim – to increase the percentage of non-smokers	Objectives: • To increase the number of children and youth who stay smoke-free • To increase the number of smokers who quit and remain smoke-free • To identify and share information about best practices, programs and existing community initiatives that encourage children and youth to be non-smokers (e.g., Ridgewood Addictions Peer Led Tobacco Cessation Program) • To explore models of best practice in smoking cessation

		• To increase the number of environments that are smoke-free (e.g., schools, workplaces, public places, etc.) • To work in partnership with stakeholders to update New Brunswick's *Comprehensive Tobacco Strategy* Key Departments: Health and Wellness, Education, Environment and Local Government, Training and Employment Development
	Addictions Strategic Aim – to reduce the incidence of addiction-related problems (including alcohol, drug and substance abuse, and gambling)	Objectives: • To put more emphasis on prevention of addictions • To promote, encourage and support community development approaches to prevent addictions • To identify and share information about best practices, programs and existing community addictions initiatives • To develop and support effective social marketing initiatives about addictions • To integrate or link Public Health and Addiction Services prevention efforts, where appropriate Key Departments: Health and Wellness
Children and Youth	Prenatal Period Strategic Aim - to promote the adoption of healthy lifestyles during pregnancy	Objectives: • To promote healthy lifestyles during pregnancy • To promote the benefits of breastfeeding • To work to identify and remove barriers to the adoption of healthy lifestyles during pregnancy, and the decision to breastfeed, especially for at risk groups, including teenagers and low income mothers • To encourage prenatal programs to address breastfeeding, parenting skills, life skills, and healthy lifestyles for all New Brunswickers • To encourage and promote awareness of community prenatal programs and community groups that provide breastfeeding advice and support • To raise awareness of community programs that address both prenatal and postnatal care for at risk groups, including pregnant teenagers and low income mothers (e.g., First Steps) Key Departments: Health and Wellness, Family and Community Services, Education
	Postnatal Period Strategic Aim – to promote and support breastfeeding and postnatal support	Objectives: • To support new mothers and families in the postnatal period • To promote and support breastfeeding • To identify best practices that support mothers who choose to breastfeed in the early days and weeks, both in the hospital and at home (e.g., support in hospitals, public health nurse visits, community support groups, etc.) • To promote awareness of community support groups and other programs that provide postnatal support • To examine the benefits, risks and outcomes of early discharge policies and evaluate the role of community follow-up programs Key Departments: Health and Wellness, Family and Community Services

	Early Childhood Strategic Aim – to promote and support early childhood development	Objectives: • To promote and support healthy lifestyles (including healthy eating habits and physical activity) • To promote literacy • To promote the development of social skills • To promote parenting skills education • To support families and communities • To increase access to quality, affordable childcare. To ensure appropriate screening of all pre-school children to identify developmental and health problems • To build on the existing Early Childhood Initiatives Program Key Departments: Family and Community Services, Health and Wellness, Education, Literacy New Brunswick
	School-Age (Kindergarten, Elementary and Middle School) Strategic Aim – to promote healthy lifestyles for school-age children and healthy school environments	Objectives: • To promote healthy lifestyles • To provide appropriate health education (including healthy lifestyles, mental health, etc.) and life skills education • To identify opportunities and explore models to integrate healthy lifestyle concepts into the whole school curriculum • To review and improve the life skills curriculum to ensure that all students have access to life skills education • To promote the development of good social skills, encourage respect for others, and reduce bullying • To promote literacy • To promote and support healthy school environments, including good air quality • To encourage sharing of best practices among school districts that have developed air quality policies or other "healthy" policies • To review and implement the existing school food and nutrition policy that supports healthy eating habits • To provide appropriate access to school facilities for community and recreational use after-hours • To encourage and support parents and families Key Departments: Education, Health and Wellness, Literacy New Brunswick
	Youth (High School and up) Strategic Aim – to promote healthy lifestyles for youth	Objectives: • To promote healthy lifestyles (including tobacco and addictions) • To prevent unwanted pregnancies • To provide information on healthy lifestyles and health issues for youth • To promote and support suicide prevention • To review current health and related programs to ensure all students have access to information and programs that address family life, healthy eating and cooking, mental health, body image, relationships, etc. • To review and improve the life skills curriculum to ensure that all students have access to life skills education To encourage the parents of youth to be active in school activities • To promote and support youth led or "peer led" initiatives to address health and wellness issues • To promote emotional wellness and address stress

		• To promote workplace safety education • To prevent injury Key Departments: Education, Health and Wellness, Youth Council of New Brunswick, Workplace Health, Safety and Compensation Commission, Training and Employment Development
Seniors	Strategic Aim – to promote and support healthy aging	Objectives: • To promote physical activity, active living and healthy lifestyles for seniors • To promote and support healthy lifestyles (including healthy eating habits) for seniors, and especially for frail or isolated seniors (e.g., Meals on Wheels, Wheels to Meals, food purchasing and delivery groups, etc.) • To encourage community groups to build social support networks for frail or isolated seniors (mail carrier check-in programs, etc.) • To explore opportunities to provide information to seniors and their families on existing community programs and services for seniors in appropriate formats (e.g., phone-in services, newspaper, Internet, etc.) • To recognize and celebrate seniors' contributions to their communities through volunteerism • To promote and support seniors' activities and events across the province (e.g., Seniors Games) • To continue to work to address the factors that impact on health (e.g., income support, housing options, elder abuse, etc.) • To identify best practices, programs and models to address medication misuse Key Departments: Culture and Sport Secretariat, Family and Community Services, Health and Wellness
Communities	Strategic Aim – to promote healthy communities	Objectives: • To promote a community development approach to wellness issues that identifies and builds on community strengths (e.g., healthy communities movement) • To provide training and expertise to assist community groups to design and implement asset-based community development approaches to address wellness issues • To encourage the development of community information sharing networks • To compile and share information on New Brunswick community wellness related programs (e.g., an Internet clearinghouse or "sharinghouse" of community wellness initiatives, an annual report/inventory of community wellness related initiatives, etc.) • To encourage and recognize community volunteerism • To recognize community initiatives that make a difference to wellness • To ensure appropriate policies that will allow community groups to access school and other public or government owned buildings after hours • To ensure that the Regional Health Authorities link or partner with community groups to determine community wellness needs and goals • To explore and develop incentives for communities to encourage them to address wellness issues Key Departments: Health and Wellness, Environment and Local Government, Culture and Sport Secretariat

Workplace Wellness	Strategic Aim – to promote workplace wellness	Objectives: • To promote workplace wellness programs • To ensure that the Government of New Brunswick is a role model re workplace wellness • To promote the benefits of workplace wellness programs to Employers (e.g., via a campaign) • To identify and develop options to address the challenges of small business to offer workplace wellness programs (e.g., networking, partnerships, etc.) • To recognize workplaces that are role models for wellness • To explore and develop incentives for Employees who participate in workplace wellness programs • To explore and develop incentives for Employers who offer workplace wellness programs • To determine the appropriate "provincial government home" for the promotion of workplace wellness (e.g., Health and Wellness, Workplace Health Safety and Compensation Commission, Training and Employment Development, etc.) • To support and promote Health Canada and the Canadian Council for Health and Active Living at Work's *The Business Case for Active Living at Work* (2001) Key Departments: Training and Employment Development, Workplace Health, Safety and Compensation Commission, Health and Wellness, Culture and Sport Secretariat

ENSEMBLE POUR LE MIEUX-ÊTRE

Stratégie de MIEUX-ÊTRE pour le Nouveau-Brunswick

Troisième session de la 54e législature du Nouveau-Brunswick

Deuxième rapport du Comité spécial des soins de santé

Avril 2001

DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL DES SOINS DE SANTÉ

Ensemble pour le mieux-être

Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick

Membres du comité

Madeleine Dubé, présidente,
Edmundston

Douglas Cosman, vice-président,
Kings-Est

Tony Huntjens,
Charlotte-Ouest

David Jordan,
Grand Lake

Carole Keddy,
Saint John Champlain

René Landry,
Moncton-Nord

Louis-Philippe McGraw,
Centre-Péninsule

Réjean Savoie,
Baie-de-Miramichi

Rodney Weston,
Saint John-Fundy

Bernard Richard,
Shediac—Cap-Pelé

Dr Larry Kennedy,
Victoria-Tobique

Roland Haché,
Nigadoo-Chaleur

Elizabeth Weir,
Saint John Harbour

Troisième session de la
54e législature du Nouveau-Brunswick

Legislative Assembly of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1

Tel: (506) 453-2506
Fax: (506) 453-7154

Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton, (N.-B.)
E3B 5H1

Tél: (506) 453-2506
Fax: (506) 453-7154

le 1er mai 2001

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

J'ai le plaisir de présenter le deuxième rapport du Comité spécial des soins de santé.

Le rapport est le fruit des délibérations du comité en vue d'élaborer une stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick, question renvoyée au comité par l'hon. Dennis Furlong, ministre de la Santé et du Mieux-être.

Le premier rapport du Comité spécial des soins de santé, *Rapport d'étape sur la stratégie de mieux-être,* a été présenté en juin 2000. Ce rapport comprenait un premier survol des politiques gouvernementales liées à la santé et au mieux-être ainsi qu'un répertoire des programmes gouvernementaux ayant une incidence à ce chapitre.

À l'automne 2000, des audiences publiques ont été tenues aux quatre coins de la province et ont permis aux gens du Nouveau-Brunswick de faire part de leurs opinions et de leurs suggestions sur le mieux-être. Le comité a entendu plus de 90 exposés et reçu plus de 40 mémoires.

Le comité a étudié les précieuses suggestions reçues et a le plaisir de soumettre à l'Assemblée législative le présent rapport sur la stratégie de mieux-être. Ce rapport fournit un cadre stratégique pour le mieux-être, y compris les éléments clés, les domaines d'action prioritaires ainsi que les buts et objectifs stratégiques. Les recommandations du comité traitent du défi consistant à savoir comment nous pouvons mettre davantage l'accent sur la promotion du mieux-être et la prévention des maladies ainsi qu'aborder les facteurs qui ont des effets sur le mieux-être, en vue d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer plus longtemps en santé.

Le deuxième rapport, inscrit dans le sillage du premier, met effectivement fin aux travaux du comité pour ce qui est d'élaborer une stratégie de mieux-être.

.../2

Au nom du comité, je remercie les nombreux particuliers et organismes qui ont comparu aux audiences publiques ou présenté des mémoires. Le comité salue l'importante contribution des nombreux organismes qui travaillent avec les familles et les particuliers touchés par la maladie, afin d'améliorer leur qualité de vie. Un tel appui influe grandement sur l'aptitude de la province du Nouveau-Brunswick à soutenir un système de soins de santé abordable dans l'avenir.

Je remercie aussi les divers responsables gouvernementaux qui ont participé et fourni de précieux renseignements au comité. Je remercie particulièrement Donna Mulholland, personne-ressource du comité, de l'aide et des conseils professionnels et avisés qu'elle a prodigués depuis le début.

Enfin, je me dois de remercier les membres du comité, ainsi que les autres parlementaires qui ont participé aux travaux, de leur apport dans la réalisation d'un tel aspect important de notre mandat.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente du comité,

Madeleine Dubé

Madeleine Dubé, députée

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1
Mandat et portée 1
Processus de consultation 1

QU'EST-CE QUE LE MIEUX-ÊTRE? 3

QUI EST RESPONSABLE DU MIEUX-ÊTRE? 5
Responsabilité individuelle 5
Responsabilité de la famille 5
Responsabilité de la collectivité 6
Responsabilité du gouvernement 6
Responsabilité partagée 7

POURQUOI LE MIEUX-ÊTRE? 8
Quel est l'état de santé des gens du Nouveau-Brunswick? 8
Avantages du mieux-être 10

CADRE STRATÉGIQUE DE MIEUX-ÊTRE 12
Figure 1 : cadre stratégique sur le mieux-être 13
Éléments clés du mieux-être 14
Domaines d'action prioritaires, buts stratégiques et objectifs 16
Domaine d'action prioritaire : modes de vie sains 17
Domaine d'action prioritaire : enfants et jeunes 21
Domaine d'action prioritaire : personnes âgées 27
Domaine d'action prioritaire : collectivités 29
Domaine d'action prioritaire : mieux-être au travail 31

DE LA STRATÉGIE À L'ACTION 33

CONCLUSION 39

ANNEXE
A. Participants et participantes aux consultations publiques et mémoires présentés
B. Résumé des recommandations
C. Résumé : domaines d'action prioritaires, buts stratégiques et objectifs

SOMMAIRE

À la demande de l'hon. Dennis Furlong, ministre de la Santé et du Mieux-être, le comité a étudié la question du mieux-être et a consulté les gens du Nouveau-Brunswick à ce sujet. Le comité a le plaisir de présenter le document *Ensemble pour le mieux-être : Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick* pour traiter du défi consistant à savoir comment et où nous devons mettre davantage l'accent sur la promotion du mieux-être et la prévention des maladies ainsi qu'à nous occuper des facteurs qui influent sur le mieux-être, pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer plus longtemps en santé.

Le comité recommande l'adoption de la définition selon laquelle « Le mieux-être est un état de bien-être affectif, mental, physique, social et spirituel qui permet aux gens de réaliser et de maintenir leur potentiel personnel dans leurs collectivités», ainsi que des concepts complémentaires de promotion de la santé, de prévention primaire et de déterminants de la santé.

Le rapport examine la responsabilité des particuliers, des famille, des collectivités, des gouvernements en matière de mieux-être ainsi que la responsabilité partagée. Le comité croit que le mieux-être est la responsabilité de tous et que la collaboration est la clé en vue d'améliorer le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick. La rapport examine brièvement l'état de santé des gens du Nouveau-Brunswick et cite aussi les nombreux avantages du mieux-être. Il faut noter que, même si le mieux-être n'est pas l'unique solution miracle, il est essentiel pour assurer l'abordabilité et la viabilité futures de notre système de soins de santé. Nous devons nous concentrer davantage sur la proactivité grâce à une approche préventive qui nous maintient en bonne santé, plutôt que de simplement réagir en nous concentrant sur le système de soins de santé ou les maladies.

Afin d'atteindre notre objectif d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé plus longtemps, le comité recommande l'adoption et la mise en oeuvre d'un cadre stratégique de mieux-être qui comprend des éléments clés, des domaines d'action prioritaires, des buts stratégiques et des objectifs.

Les éléments clés qui serviront à orienter les mesures que nous prendrons pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé plus longtemps comprennent ce qui suit : la promotion de la santé et la prévention ; les déterminants de la santé ; le lien entre mieux-être et maladie ; la responsabilité partagée ; la collaboration et les partenariats ; l'habilitation des collectivités ; le leadership du gouvernement et la politique d'intérêt public favorisant la santé ; les pratiques exemplaires, les preuves et la recherche ; la mesure, la surveillance, le suivi des progrès et le compte rendu au public ; la participation du public ; l'investissement à long terme.

Les cinq domaines d'action prioritaires sont les modes de vie sains, les enfants et les jeunes, les personnes âgées, les collectivités et le mieux-être au travail.

Des 5 domaines d'action prioritaires découlent les 12 buts stratégiques suivants :

- accroître les niveaux d'activité physique (c'est-à-dire réduire l'inactivité physique) ;
- favoriser l'adoption d'habitudes alimentaires saines et le maintien d'un poids-santé ;
- augmenter le pourcentage de non-fumeurs ;

- réduire la fréquence des problèmes liés aux dépendances (y compris à l'alcool, aux drogues, aux substances et au jeu) ;
- promouvoir l'adoption de modes de vie sains pendant la grossesse ;
- promouvoir et soutenir l'allaitement naturel et l'appui postnatal ;
- favoriser et appuyer le développement de la petite enfance ;
- promouvoir des modes de vie sains et des environnements scolaires sains pour les enfants d'âge scolaire ;
- promouvoir les modes de vie sains pour les jeunes ;
- promouvoir et soutenir le vieillissement en santé ;
- promouvoir des collectivités en santé ;
- promouvoir le mieux-être au travail.

Les objectifs de chaque but stratégique déterminent certaines des façons d'atteindre le but stratégique. Le comité s'attend à ce que les ministères étoffent davantage les objectifs en cernant des mesures précises, des activités et des résultats mesurables pour chacun d'entre eux.

Les éléments clés qui ont une incidence directe sur la mise en oeuvre efficace du cadre stratégique de mieux-être comprennent ce qui suit : leadership du gouvernement et politique d'intérêt public favorisant la santé ; lien entre mieux-être et maladie ; collaboration et partenariats ; soutien et partage des pratiques exemplaires, des preuves et de la recherche ; mesure, surveillance, suivi des progrès et compte rendu au public ; participation des gens ; investissement à long terme.

Le comité recommande l'établissement au sein du gouvernement d'un centre de liaison important pour le mieux-être, tel qu'un secrétariat au mieux-être. Le secrétariat serait chargé de ce qui suit : travailler avec d'autres ministères et intervenants ; être une source de connaissances sur le mieux-être ; communiquer aux intervenants les constations de la recherche et l'information ; publier un rapport annuel sur le mieux-être ; faciliter et soutenir une approche communautaire pour améliorer le mieux-être. En outre, le comité recommande l'établissement d'un mécanisme de coordination interministériel, tel qu'un comité composé de sous-ministres, pour élaborer un plan d'action en vue de mettre en oeuvre la stratégie *Ensemble pour le mieux-être : Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick*. Un comité interministériel composé de fonctionnaires appuierait le comité de sous-ministres.

Le comité recommande aussi que le gouvernement dans l'ensemble veille à ce que tous les ministères élaborent une politique d'intérêt public favorisant la santé et examine les politiques actuelles qui influent sur le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick ou leur capacité d'améliorer leur propre santé. Tous les ministères devraient examiner, cerner et documenter leur contribution au mieux-être dans leur planification stratégique générale et leurs rapports annuels. Le mieux-être devrait être intégré au système d'indicateurs de rendement du gouvernement.

Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit que les soins auto-administrés, les soins de santé primaires, les centres de santé communautaires et une meilleure utilisation des compétences des

professionnels de la santé donnerait une meilleure possibilité d'incorporer le mieux-être au système de soins de santé officiel. Le système de soins de santé officiel, les régies régionales de la santé, les organisations et les groupes communautaires doivent collaborer pour cerner les questions de santé et de mieux-être et s'en occuper.

Bien que le rapport porte sur le mieux-être et non sur la maladie et son traitement, les deux ne peuvent et ne doivent pas être dissociés complètement. Le comité souligne la contribution importante des nombreuses organisations qui travaillent avec les particuliers et les familles touchées par la maladie afin d'améliorer leur santé et leur qualité de vie. Ce soutien a une incidence importante sur la capacité du Nouveau-Brunswick à maintenir un système de soins de santé abordable dans l'avenir.

Le gouvernement devrait s'efforcer de cerner des possibilités de collaboration avec les autres paliers de gouvernement, le secteur des affaires, les universités, les organisations et les collectivités pour améliorer le mieux-être. En outre, le comité recommande que le Nouveau-Brunswick collabore avec l'Atlantic Health Promotion Research Centre pour s'occuper de questions communes relatives au mieux-être, telles que la prévention des maladies chroniques, la promotion de l'activité physique ou la santé des adultes.

Le comité recommande aussi que la commission fédérale Romanow traite le mieux-être comme un élément important d'un système de soins de santé abordable et viable.

INTRODUCTION

Mandat et portée

Le Comité spécial des soins de santé a été constitué sur une résolution adoptée par la Chambre le 6 juillet 1999 pour examiner la prestation des soins de santé au Nouveau-Brunswick ainsi que de faire enquête et de faire rapport à la Chambre à cet égard, et d'étudier les autres questions renvoyées au comité par le ministre de la Santé et du Mieux-être.

À la demande du ministre de la Santé et du Mieux-être, l'hon. Dennis Furlong, le comité a étudié la question du mieux-être et a consulté les gens du Nouveau-Brunswick à ce sujet. Le comité a examiné l'apport précieux qu'il a reçu et il a le plaisir de soumettre le présent rapport à l'Assemblée législative. Le rapport présente un cadre stratégique de mieux-être, y compris des éléments clés du mieux-être, des domaines d'action prioritaires ainsi que des buts stratégiques et des objectifs. Des recommandations sont formulées concernant les mécanismes nécessaires à une mise en oeuvre efficace du cadre stratégique de mieux-être. Le rapport traite du défi consistant à savoir comment et où nous devons mettre davantage l'accent sur la promotion du mieux-être et la prévention des maladies ainsi qu'à nous occuper des facteurs qui influent sur le mieux-être, pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer plus longtemps en santé.

Le présent rapport porte sur le mieux-être, la promotion de la santé, la prévention des maladies et les déterminants de la santé. Il donne un aperçu plus large, ou proactif, des facteurs qui influent réellement sur notre santé pour nous aider à demeurer en santé et nous empêcher de tomber malade. Il ne met pas l'accent sur un système de soins de santé qui réagit ou qui traite la maladie. Le rôle du comité est de formuler à l'Assemblée législative des recommandations et non de mettre en oeuvre les recommandations ni de s'engager en matière de programmes ou de financement, ni de dispenser les programmes.

Processus de consultation

Les ministères, les organismes gouvernementaux et les experts suivants ont fait des exposés devant le comité :

- l'hon. Dennis Furlong, ministre de la Santé et du Mieux-être ;
- Mark Tremblay, Faculté de kinésiologie, Université du Nouveau-Brunswick ;
- des fonctionnaires de l'ancien ministère des Municipalités (y compris la Direction des sports, des loisirs et de la vie active, qui fait maintenant partie du Secrétariat à la Culture et au Sport) ;
- l'hon. Margaret Norrie McCain, à propos de son travail avec Fraser Mustard sur le rapport de l'étude sur la petite enfance, produit en Ontario ;
- des fonctionnaires de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail ;
- des fonctionnaires du ministère de l'Éducation (secteurs francophone et anglophone) ;

- des fonctionnaires du ministère des Services familiaux et communautaires ;
- des fonctionnaires du ministère de la Santé et du Mieux-être.

Le *Premier rapport du Comité spécial des soins de santé : Rapport d'étape sur la stratégie de mieux-être* a été déposé à l'Assemblée législative le 16 juin 2000. Le rapport comprenait une mise à jour du plan de travail du comité, une proposition de définition du mieux-être, de l'information générale sur l'importance du mieux-être, les avantages que nous pouvons retirer en investissant dans le mieux-être et un répertoire des politiques, initiatives et programmes gouvernementaux liés à la santé et au mieux-être.

Le comité a entendu plus de 90 interventions au cours des 8 jours d'audiences publiques qui ont eu lieu à Fredericton, à Edmundston, à Moncton, à Bathurst et à Saint John, en octobre et en novembre 2000. Le comité a également reçu plus de 40 mémoires. Le guide de discussion *Et le mieux-être, alors?* définissait les paramètres de la consultation en mettant de l'avant des questions sur les avantages du mieux-être, la santé des gens du Nouveau-Brunswick et les responsabilités des particuliers, des familles, des collectivités, des gouvernements et du secteur privé en vue de se concerter pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé. Le guide posait aussi des questions sur quatre domaines clés — les enfants et les jeunes, les personnes âgées, les collectivités et les lieux de travail — de même que sur les initiatives et programmes actuels dans les collectivités et les lieux de travail.

L'annexe A donne une liste des particuliers et des organisations qui ont participé aux consultations.

Après les consultations, le comité a examiné les interventions et les mémoires reçus pour préparer le présent rapport. Des extraits des conseils et des renseignements précieux reçus des gens du Nouveau-Brunswick sont présentés tout au long du rapport.

QU'EST-CE QUE LE MIEUX-ÊTRE?

Dans son premier rapport, *Rapport d'étape sur la stratégie de mieux-être*, le Comité spécial des soins de santé a proposé de définir le mieux-être comme suit : un état de bien-être affectif, mental, physique, social et spirituel qui permet aux gens de réaliser et de maintenir leur potentiel personnel dans leurs collectivités.

Les cinq aspects du bien-être sont importants individuellement, mais ils doivent surtout être équilibrés pour permettre aux particuliers d'atteindre un meilleur mieux-être. Le concept de collectivité est important parce que le contexte social dans lequel nous vivons influe sur notre bien-être.

Trois autres concepts complètent notre définition et sont essentiels pour comprendre comment intervenir en faveur du mieux-être :

- la promotion de la santé,
- la prévention,
- les déterminants de la santé (ou facteurs qui influent sur notre santé).

La promotion de la santé consiste à encourager les particuliers et les collectivités à faire des choix de modes de vie sains. L'Organisation mondiale de la santé définit la promotion de la santé comme « le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci ». Le concept d'avoir le « contrôle » ou d'être habilité à améliorer la santé est particulièrement important.

La prévention consiste à prévenir les maladies et les blessures. Sur le plan du mieux-être, le comité se concentre sur la prévention primaire, définie par Santé Canada comme des activités destinées à réduire les éléments à l'origine des problèmes de santé, de la maladie et des blessures.

Un faisceau de preuves de plus en plus vaste nous indique qu'un certain nombre de facteurs étroitement liés influent sur notre santé. Ces facteurs, appelés les déterminants de la santé, comprennent : le niveau de revenu et le statut social ; les réseaux de soutien social ; l'éducation ; l'emploi et les conditions de travail ; les environnements sociaux ; les environnements physiques ; les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelles ; le développement sain durant l'enfance ; le patrimoine biologique et génétique ; les services de santé ; le sexe ; la culture. Les déterminants de la santé sont le fondement d'une société en santé.

Le mieux-être ne concerne pas seulement le système de soins de santé. Il est important de se rendre compte que les services de santé dispensés par le système de soins de santé ne sont qu'un des facteurs qui influent sur notre santé. En fait, les autres déterminants de la santé ont une influence plus importante sur notre santé.

Les personnes qui ont participé aux consultations ont appuyé une transformation de notre façon d'envisager la santé afin de mettre davantage l'accent sur le mieux-être, ont approuvé la définition

du mieux-être que propose le comité et ont appuyé une approche qui englobe la promotion de la santé et la prévention en vue de tenir compte des déterminants de la santé.

Un groupe a proposé que la définition du mieux-être englobe la notion selon laquelle chaque personne est maître de sa santé ou en a l'autodétermination. Un autre groupe a recommandé que le mieux-être économique soit inclus comme sixième aspect du mieux-être. Un troisième groupe s'est demandé si les règles du jeu sont équitables pour toutes les collectivités. Le comité convient que de tels concepts sont importants et il croit que la prise en charge personnelle de la santé est englobée dans la définition de la promotion de la santé et que le mieux-être économique est inclus dans le déterminant de la santé portant sur le niveau de revenu et le statut social. Les questions communautaires sont traitées dans une section ultérieure du présent rapport.

D'autres intervenants ont proposé que l'alimentation, le logement et l'alphabétisme soient des déterminants de la santé proprement dits. Selon la classification actuelle des déterminants de la santé acceptés et approuvés par les ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux, ces aspects relèvent respectivement des déterminants suivants : les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelles, l'environnement physique et l'éducation.

Recommandations

1. Le comité recommande que soit acceptée la définition selon laquelle « Le mieux-être est un état de bien-être affectif, mental, physique, social et spirituel qui permet aux gens de réaliser et de maintenir leur potentiel personnel dans leurs collectivités ».

2. Le comité recommande que soit acceptée les concepts complémentaires de promotion de la santé, de prévention primaire et de déterminants de la santé.

QUI EST RESPONSABLE DU MIEUX-ÊTRE?

Responsabilité individuelle

Le message est vraiment de montrer comment d'autres personnes sont touchées. Si je ne fais pas attention à ma propre santé, par exemple, voici les répercussions sur ma famille, sur ma collectivité et sur mon taux d'imposition. Nous devons rattacher de tels aspects à la situation globale. Par ailleurs, si je suis en santé, voici les ressources que j'apporte à d'autres personnes. Mon comportement influe sur le mode de vie d'autres personnes. [Traduction.] (Renee Lyons, Atlantic Health Promotion Research Centre.)

Selon l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, la responsabilité personnelle en matière de santé ne reconnaît pas les répercussions de la pauvreté, du faible revenu et d'une éducation de bas niveau sur la capacité de faire des choix responsables en matière de santé. Deuxièmement, cela mène souvent à la culpabilisation personnelle.

Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit que les particuliers sont responsables en fin de compte de leur propre santé. Toutefois, nous n'avons pas tous la même capacité de choisir des modes de vie sains, parce que le choix peut être influencé par des facteurs tels que le revenu ou l'éducation.

Certains intervenants ont dit au comité que les gens pourraient se décharger de leurs problèmes sur le système de soins de santé parce que le service est gratuit et qu'il n'y a aucune incitation à choisir des modes de vie sains. Des suggestions telles l'instauration de crédits d'impôt pour les personnes qui adoptent des modes de vie sains ou l'application de surtaxes aux aliments vides, aux repas-minutes ou à d'autres comportements malsains ou à risque ont été formulées afin de motiver les gens à prendre leur santé en main.

Responsabilité de la famille

On doit placer l'emphase sur les responsabilités de l'adulte vis-à-vis sa famille, leur donner un coup de main avec différents programmes comme : Initiatives de la Petite Enfance, « Comment vivre le divorce », « Parents efficaces »», « Pour l'amour des enfants », etc. (Fernand Sirois, Institut de développement et recherche sociale Inc.)

Si on est jugé bizarre parce qu'on fait des choix favorables à la santé de son enfant, il est clair qu'il y a quelque chose qui cloche. [Traduction.] (Mary Ann Coleman, Sussex Society in the Public Interest.)

Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit que les familles sont responsables de la santé de leurs membres et que les parents sont les plus importants modèles de mieux-être pour les enfants.

Responsabilité de la collectivité

Les collectivités sont les lieux naturels d'enracinement du mieux-être. [Traduction.] (Centre de santé communautaire, Saint John.)

Les collectivités ont une responsabilité envers tous leurs membres. [Traduction.] (Sussex Society in the Public Interest.)

Les particuliers ne sont pas responsables seulement de leur propre santé mais ils ont aussi une responsabilité à l'égard de la santé de leur collectivité. De même, les collectivités doivent assumer une responsabilité envers les particuliers. De nombreuses personnes se sont dites d'avis que les collectivités sont le point de départ de l'intervention en matière de mieux-être et que les établissements de soins de santé devraient être le dernier recours. Ainsi, il faut changer notre façon de penser et passer d'une conception thérapeutique de la santé à une conception selon laquelle la santé est synonyme de mieux-être et d'habilitation des particuliers et des collectivités à prendre des mesures pour améliorer la santé.

Responsabilité du gouvernement

Le rôle du gouvernement est essentiel et central dans la mise en place des fondements pour permettre aux collectivités, aux écoles, aux milieux de travail et aux familles de rechercher le mieux-être. [Traduction.] (Centre de santé communautaire, Saint John.)

Les six responsabilités cruciales suivantes viennent immédiatement à l'esprit :

- *mettre l'accent sur le mieux-être et tenir compte de tous les déterminants de la santé ;*
- *investir judicieusement ;*
- *prendre l'engagement de concevoir des politiques d'intérêt public favorisant la santé ;*
- *surveiller les progrès ;*
- *assurer l'inclusion ;*
- *suivre l'évolution de la technologie de l'information sur la santé, du développement communautaire et d'autres questions liées à la promotion de la santé.* [Traduction.] (Réseau atlantique pour la promotion de la santé.)

Les gens qui ont participé aux consultations nous ont dit que, afin d'améliorer le mieux-être, le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait montrer la voie ainsi que d'être un défenseur et un promoteur du mieux-être. Ce rôle peut inclure ce qui suit : servir de modèle en matière de mieux-être ; être une source d'information et de connaissances ; fournir des services ; former des partenariats avec les collectivités, les autres paliers de gouvernement et le secteur des affaires ; échanger des renseignements et des recettes gagnantes ; appuyer la recherche ; fournir des incitatifs et du financement ; élaborer des politiques d'intérêt public favorisant la santé ; faire un suivi.

Le *Premier rapport du Comité spécial des soins de santé : Rapport d'étape sur une stratégie de mieux-être* comprend un répertoire de politiques, d'initiatives et de programmes liés à la santé et au mieux-être. Ce répertoire montre que tous les ministères contribuent dans une certaine mesure au mieux-être grâce à la prestation de programmes liés à la santé et au mieux-être ou aux répercussions que leurs politiques et programmes ont sur les gens du Nouveau-Brunswick. Le ministère de la Santé et du Mieux-être n'est pas seul responsable du mieux-être.

Responsabilité partagée

Une stratégie sur le mieux-être devrait s'inscrire dans les responsabilités partagées entre particuliers, familles, collectivités et gouvernements. [Traduction.] (Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire.)

Aucun gouvernement, aucun organisme ni aucun groupe ne peut apporter seul le changement. Ce n'est qu'en nouant des partenariats avec les organismes gouvernementaux et les organisations communautaires et grâce à la bonne volonté des gens que nous pourrons modifier notre état de mieux-être actuel. [Traduction.] (Les YMCA des agglomérations de Moncton, de Saint John et de Fredericton.)

Le *Premier rapport du Comité spécial des soins de santé : Rapport d'étape sur la stratégie de mieux-être* affirme que le « mieux-être est la responsabilité de tous! » Les personnes qui ont participé aux consultations sont du même avis. Tous les paliers de gouvernement, les entreprises, les universités, les groupes communautaires, les prestataires de soins de santé et de services sociaux, les écoles, les familles et les particuliers sont responsables du mieux-être et doivent travailler ensemble pour traiter la question du mieux-être. La collaboration et les partenariats sont essentiels pour aller de l'avant.

Le partage des responsabilités ne signifie pas que nous pouvons nous décharger de nos responsabilités sur autrui, mais que chacun d'entre nous est individuellement et collectivement responsable de sa propre santé et de la santé d'autrui.

POURQUOI LE MIEUX-ÊTRE?

Quel est l'état de santé des gens du Nouveau-Brunswick?

Les indicateurs traditionnels de l'état de santé se basent sur les décès et les maladies, sur l'espérance de vie, le taux de mortalité et le taux d'admission dans les hôpitaux. Il y a relativement peu de statistiques connues sur le mieux-être proprement dit ou sur d'autres aspects positifs de la santé. Grâce à une approche axée sur le mieux-être, nous pouvons examiner les causes de maladie telles que les facteurs de risque, les comportements relatifs au mode de vie et les déterminants de la santé, comme les habitudes alimentaires, l'usage du tabac, l'activité physique, le niveau d'éducation et le revenu, pour connaître notre état de santé.

Des rapports récents comme *Pour un avenir en santé : Deuxième rapport sur la santé de la population canadienne* (septembre 1999) et *Les soins de santé au Canada : Un premier rapport annuel* (avril 2000) offrent des statistiques sur notre état de santé. Le présent rapport vise seulement à donner un bref aperçu de quelques statistiques connues.

- L'espérance de vie à la naissance est en augmentation. En 1996, l'espérance de vie de la population canadienne était de 78,6 ans à la naissance, soit 75,7 ans pour les hommes et 81,4 pour les femmes. Pour la même période, l'espérance de vie des gens du Nouveau-Brunswick à la naissance était de 78,2, soit 75,2 pour les hommes et 81,2 pour les femmes. L'espérance de vie au Nouveau-Brunswick est la plus élevée des quatre provinces de l'Atlantique.

- Le taux de mortalité infantile est en diminution constante. En 1996, il était de 5,6 décès pour 1 000 naissances au Canada. Au Nouveau-Brunswick, il était de 4,9 décès pour 1 000 naissances.

- Les maladies cardiovasculaires (y compris les crises cardiaques, les maladies cérébrovasculaires et les accidents cérébrovasculaires) sont les causes principales de décès au Nouveau-Brunswick. La cause de décès qui vient au deuxième rang au Nouveau-Brunswick est le cancer. (Source : ministère de la Santé et des Services communautaires, Statistiques de l'état civil, rapport annuel, 1998.)

- Les hommes sont plus susceptibles de mourir en raison de maladies du coeur, de blessures accidentelles, de cancer et de suicide. Les femmes sont plus susceptibles de souffrir de dépression, d'excès de stress, d'affections chroniques (telles que l'arthrite et les allergies), ainsi que de blessures et de décès liés à la violence familiale. Bien que les taux de décès des suites d'un cancer aient diminué chez les hommes, ils n'ont pas diminué chez les femmes, en raison principalement de l'augmentation des taux de décès par suite d'un cancer du poumon.

- Les blessures accidentelles constituent la cause principale de décès chez les enfants et les adolescents. En particulier, les garçons et les adolescents sont plus susceptibles de souffrir de blessures accidentelles et de subir des blessures plus graves que les fillettes et les jeunes femmes.

- Les jeunes forment le groupe d'âge le plus susceptible d'afficher les niveaux de bien-être psychologique les plus faibles.

- Les personnes âgées constituent le groupe d'âge le plus susceptible de souffrir de maladies.

- L'inactivité physique est un facteur de risque important pour les maladies du coeur, le diabète et le cancer. Le taux d'activité physique diminue rapidement à mesure que l'âge augmente, et les hommes sont plus actifs et moins sédentaires que les femmes dans tous les groupes d'âge. Nous savons que les gens des provinces de l'Ouest sont nettement plus actifs que les gens du Canada atlantique et que les Canadiens et Canadiennes ayant un niveau d'éducation plus élevé sont plus actifs que ceux et celles dont le niveau d'éducation est moins élevé.

- Le tabagisme est un facteur de risque important pour les maladies cardiovasculaires, le cancer du poumon et d'autres cancers. Les taux de tabagisme au Canada ont chuté de façon spectaculaire, passant de presque la moitié de la population canadienne en 1970 à environ 30 % aujourd'hui. Les jeunes femmes, les femmes en général et les Canadiens et Canadiennes à faible revenu n'ont pas connu la même diminution du taux de tabagisme. Le taux croissant du tabagisme chez les jeunes femmes est particulièrement préoccupant.

- Le poids corporel est déterminé en grande partie par les habitudes alimentaires et les habitudes en matière d'activité physique. Le fait d'avoir un poids supérieur à la tranche de poids-santé est lié à divers problèmes de santé, dont les maladies cardiovasculaires, le diabète et certaines formes de cancer. *Les soins de santé au Canada : Un premier rapport annuel (2000)* a classé le Nouveau-Brunswick comme ayant le taux d'obésité le plus élevé du pays.

- Chez les peuples autochtones, les risques de maladie et de mort précoce demeurent plus élevés que dans l'ensemble de la population canadienne. Les maladies chroniques telles que le diabète et les maladies du coeur sont plus fréquentes chez les peuples autochtones que dans la population en général, et des faits indiquent que de telles affections sont en augmentation parmi les groupes autochtones.

Avantages du mieux-être

Les avantages du mieux-être sont innombrables. [Traduction.] (Recreation and Parks Association of New Brunswick.)

une augmentation de 10 % de la proportion de Canadiens actifs pourrait entraîner une économie de 173 millions de dollars annuellement en frais de soins de santé pour les maladies coronariennes, cardiovasculaires, diabètes de type 2, cancer du côlon, cancer du sein, ...coûts qui continueront d'augmenter au fur et à mesure que la population vieillit. (Santé Canada, *La vie active au travail : une bonne affaire*)

Assurer des modes de vie sains et des conditions de vie saines coûte de l'argent. Ce que nous dépensons pour traiter les maladies peut actuellement représenter un coût d'option pour ce que nous ne dépensons pas en faveur de la santé. [Traduction.] (Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, citant Cutshall 1992 et Labonté, 1990.)

Le *Premier rapport du Comité spécial des soins de santé : Rapport d'étape sur la stratégie de mieux-être* disait ce qui suit :

Le fait d'investir dans le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick contribuera à assurer la viabilité du système de soins de santé et produira des avantages sociaux à long terme, entre autres :

- *une meilleure santé,*
- *une meilleure qualité de vie,*
- *une productivité accrue.*

Les personnes qui ont participé aux consultations ont exprimé à maintes reprises leur conviction que le fait d'investir dans le mieux-être diminuerait les coûts des soins de santé et contribuerait à la viabilité du système de soins de santé à long terme. De nombreux groupes ont fourni des estimations par maladie des économies qui pourraient être réalisées si l'accent portait davantage sur le mieux-être. Il y a de plus en plus de preuves que les employeurs réalisent des économies, qui s'expriment en une meilleure assiduité et en un recours réduit aux prestations de maladie, grâce à la mise en oeuvre de programmes de mieux-être au travail.

D'autres avantages du mieux-être sont des collectivités dynamiques, des avantages sociaux pour les particuliers et les collectivités, une meilleure image de soi, ainsi que le sentiment d'appartenance et de satisfaction des particuliers.

Les gens ont aussi dit au comité que ce ne sont pas toutes les initiatives de promotion de la santé qui sont efficaces et que la recherche et l'échange de renseignements sur les initiatives actuelles aideront les gouvernements et les collectivités à choisir les initiatives qui seront efficaces.

Même si le mieux-être n'est pas l'unique solution miracle, il est certainement essentiel pour assurer l'abordabilité et la viabilité futures de notre système de soins de santé. Nous devons nous concentrer davantage sur la proactivité grâce à une approche préventive qui nous maintient en bonne santé pour commencer, plutôt que de simplement réagir en nous concentrant sur le système de soins de santé ou les maladies.

CADRE STRATÉGIQUE DE MIEUX-ÊTRE

En définissant le mieux-être, en examinant le répertoire de programmes, de politiques et d'initiatives du gouvernement en matière de santé et de mieux-être, qui est inclus dans le *Premier rapport du Comité spécial des soins de santé : Rapport d'étape sur la stratégie de mieux-être,* et en écoutant les particuliers et les groupes qui ont présenté des interventions, le Comité a constaté que le mieux-être est un sujet vaste. De nombreux programmes du gouvernement contribuent déjà au mieux-être, mais, jusqu'ici, il n'y a aucune orientation coordonnée, globale et de haut niveau pour veiller à ce que tous les ministères s'astreignent à aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé plus longtemps. En outre, le comité voulait cerner des domaines, et s'y concentrer, où nous pouvons apporter le plus de changements pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé plus longtemps.

Le cadre stratégique de mieux-être fournit au gouvernement une orientation stratégique large en vue de travailler à atteindre l'objectif d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé plus longtemps. Le cadre comprend des éléments clés, des domaines d'action prioritaires, des buts stratégiques et des objectifs.

Les éléments clés du mieux-être sont les pièces essentielles qui constituent le coeur de notre approche visant à aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé plus longtemps. Ils découlent de notre définition du mieux-être et des concepts complémentaires de promotion de la santé, de prévention et de déterminants de la santé. Ils aident à mettre en oeuvre le mieux-être et orientent les domaines d'action prioritaires ainsi que les buts stratégiques et les objectifs qui en découlent. Ils répondent aux questions suivantes : Quels éléments sont au coeur du mieux-être et permettront de voir ce qu'il faut faire? Comment mettons-nous en oeuvre le mieux-être?

Les domaines d'action prioritaires indiquent les secteurs où, selon le comité, des mesures sont le plus nécessaire. Pour chaque domaine d'action prioritaire, des buts stratégies et des objectifs sont définis. Les buts stratégiques répondent à la question : Que voulons-nous réaliser ou faire? Les objectifs liés à chaque but stratégique cernent certains des moyens utilisés pour atteindre le but stratégique. Le comité s'attend à ce que les ministères étoffent davantage les objectifs en cernant des mesures précises, des activités et des résultats mesurables pour chacun d'entre eux.

Le graphique 1 illustre le cadre stratégique de mieux-être.

Recommandation

3. Le comité recommande l'adoption et la mise en oeuvre du cadre stratégique de mieux-être, y compris les éléments clés et les cinq domaines d'action prioritaires ainsi que les buts stratégiques et les objectifs corrélatifs, afin d'atteindre l'objectif d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé plus longtemps.

Figure 1 : Cadre stratégique sur le mieux-être

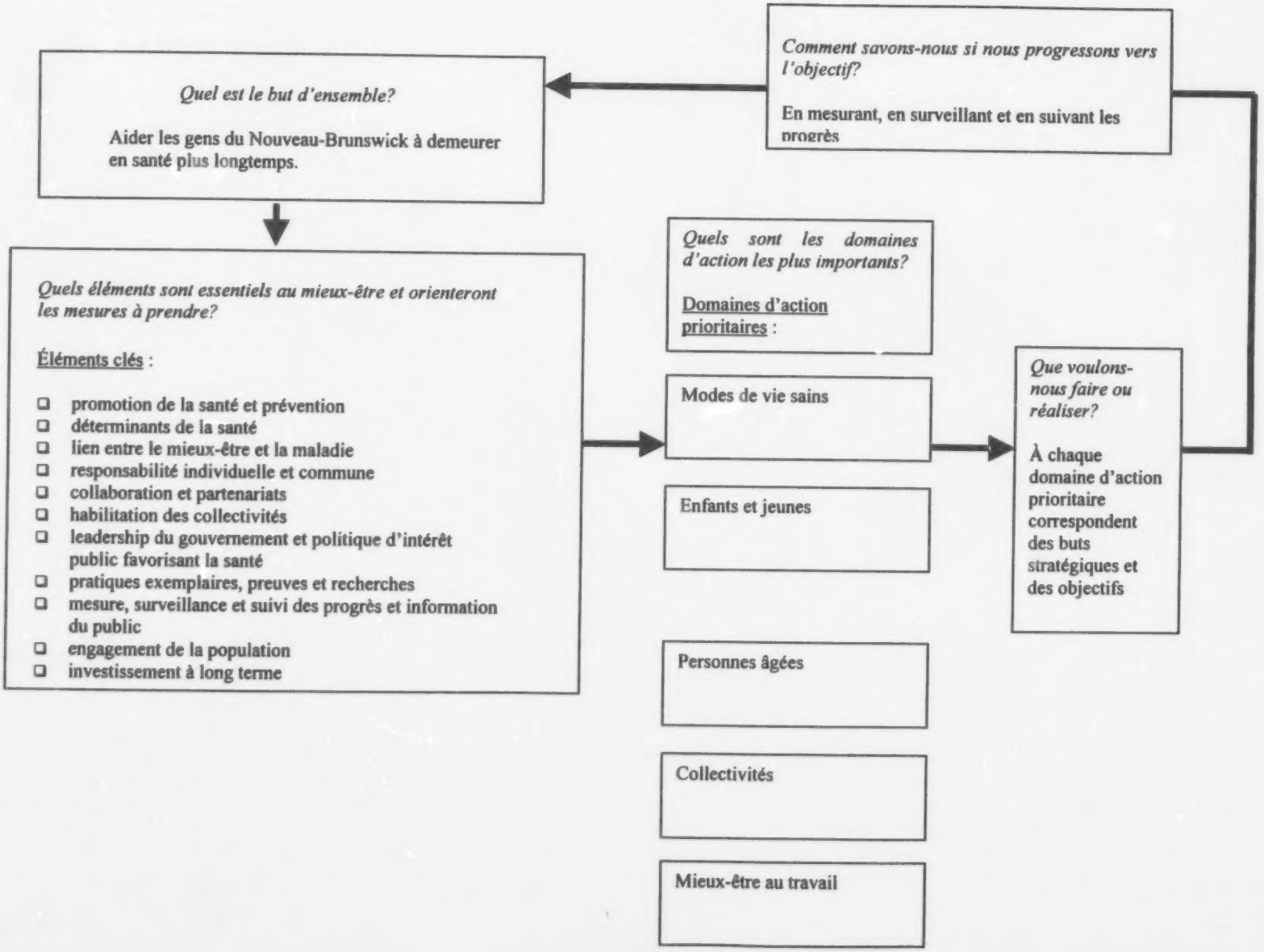

Éléments clés du mieux-être

Promotion de la santé et prévention

La promotion de la santé vise à encourager et à habiliter les particuliers et les collectivités à améliorer leur santé. La promotion de la santé peut mettre l'accent sur les modes de vie sains et les capacités d'adaptation personnelles, y compris l'alimentation, l'exercice, la réduction du stress, la consommation d'alcool et le tabagisme ; elle peut également porter sur les déterminants de la santé. Le mieux-être englobe aussi le concept de la prévention primaire.

Déterminants de la santé

Bien que les modes de vie sains soient importants, le mieux-être ne se limite pas seulement à des choix individuels en matière de modes de vie, aux capacités d'adaptation personnelles ni même au système de soins de santé. Les déterminants de la santé nous permettent d'adopter une approche axée sur la santé de la population afin de déterminer la façon d'améliorer la santé des gens du Nouveau-Brunswick et de prendre des mesures à propos des déterminants de la santé sur lesquels les particuliers n'ont aucune maîtrise.

Lien entre mieux-être et maladie

Bien que l'accent principal du présent rapport porte sur la façon de demeurer en santé et non sur la façon de traiter la maladie, une approche holistique ou axée sur la personne signifie que le mieux-être et la maladie ne peuvent pas être complètement dissociés. Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit que les soins auto-administrés, les soins de santé primaires, les centres de santé communautaires et une meilleure utilisation des compétences des professionnels de la santé assureraient les meilleures possibilités d'intégrer le mieux-être au système officiel de soins de santé. Il y a aussi de nombreuses autres possibilités d'améliorer le mieux-être à l'extérieur du système de soins de santé officiel, comme en témoignent les nombreuses initiatives liées à la santé et au mieux-être que des groupes communautaires et d'autres organisations non gouvernementales offrent partout dans la province.

Responsabilité individuelle et partagée

Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit que, en tant que particuliers nous sommes responsables de notre propre santé. Nous sommes aussi responsables de la santé des autres, y compris la santé des membres de la famille et des collectivités. La responsabilité partagée signifie que le mieux-être est la responsabilité de tous.

Collaboration et partenariats

La collaboration et les partenariats sont essentiels aux progrès en matière de mieux-être. Cela comprend des partenariats entre les paliers de gouvernement, entre les ministères, entre les

entreprises et les collectivités, entre les particuliers intéressés et les groupes communautaires au sein d'une collectivité, et ainsi de suite.

Habilitation des collectivités

Les approches axées sur le développement communautaire, qui permettent aux collectivités de définir et d'aborder la santé et le mieux-être dans leur propre milieu, devraient aller de pair avec d'autres stratégies de promotion de la santé. Les collectivités devraient être encouragées et aidées à adopter une approche de création de moyens qui s'appuie sur les points forts communautaires.

Leadership du gouvernement et politique d'intérêt public favorisant la santé

Le rôle du gouvernement est d'exercer le leadership et d'être un défenseur du mieux-être. Cela comprend veiller à ce que tous les programmes et politiques du gouvernement, pas seulement les politiques et programmes du ministère de la Santé et du Mieux-être, soient élaborés en tenant compte de leur incidence sur le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick.

Pratiques exemplaires, preuves et recherche

Les renseignements sur les recettes gagnantes et les pratiques exemplaires, les preuves de l'efficacité et la recherche sur la promotion de la santé, la prévention et les déterminants de la santé sont essentiels pour l'ensemble des intervenants qui participent à la planification, à la surveillance et à la mise en oeuvre d'initiatives de mieux-être.

Mesure, surveillance, suivi des progrès et compte rendu au public

La mesure, la surveillance et le suivi des progrès sont nécessaires pour savoir si nous réussissons à rehausser le mieux-être et pour déterminer si nos domaines d'action prioritaires devraient changer au fil du temps. Cela comprend la surveillance et le compte rendu continus de l'état de santé, des facteurs de risque, des déterminants de la santé ainsi que des politiques et des programmes gouvernementaux. Il est également essentiel de suivre la mise en oeuvre de la stratégie de mieux-être proprement dite.

Participation des gens

Le processus de consultation a mis en lumière l'importante contribution que tant de gens du Nouveau-Brunswick apportent déjà grâce à des initiatives communautaires de santé et de mieux-être. Nous voulons encourager les gens du Nouveau-Brunswick à s'engager dans la recherche du mieux-être.

Investissement à long terme

Le fait d'investir dans le mieux-être produira des avantages tels qu'une meilleure santé, une qualité de vie améliorée et une productivité accrue pour les gens du Nouveau-Brunswick, mais il est essentiel de se rendre compte que ces avantages seront réalisés à long terme. Un changement

spectaculaire ne se produira pas du jour au lendemain ni nécessairement en quelques années; il faut donc un investissement à long terme. Si l'investissement dans le mieux-être n'est pas fait, le coût d'option sera l'incapacité de maintenir un système de soins de santé abordable et viable.

Domaines d'action prioritaires, buts stratégiques et objectifs

Dans le *Premier rapport du Comité spécial des soins de santé : Rapport d'étape sur la stratégie de mieux-être* et dans le guide de discussion publique *Et le mieux-être, alors?,* le comité a déterminé quatre secteurs à approfondir : enfants et jeunes, personnes âgées, collectivités, lieux de travail. Ces secteurs ont été déclarés importants sur le fondement des interventions faites devant le comité, au cours de l'automne et de l'hiver 1999-2000, par des fonctionnaires et d'autres spécialistes.

Un cinquième domaine d'action prioritaire, modes de vie sains, a été ajouté en réponse à ce que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit sur l'importance des modes de vie sains à tout âge. Les modes de vie sains concernent tous les gens du Nouveau-Brunswick, sans égard à l'âge ou aux capacités.

Plusieurs intervenants pensaient que la santé des adultes et les personnes handicapées devraient constituer d'autres domaines prioritaires distincts. Le comité considère le mieux-être comme un vaste concept qui concerne tous les gens du Nouveau-Brunswick, peu importe l'âge ou les capacités.

Les cinq domaines d'action prioritaires nous indiquent où nous prendrons des mesures visant le mieux-être.

Domaine d'action prioritaire : modes de vie sains

Vous avez peut-être remarqué que j'ai identifié à quelques reprises au cours de mon exposé plusieurs facteurs de risque modifiables pour les maladies du coeur et les accidents cérébrovasculaires. Je pourrais parler de toute autre maladie, les facteurs de risque que nous pouvons changer sont souvent les mêmes. [Traduction.] (Fondation des maladies du coeur du Nouveau-Brunswick.)

Le cancer est une maladie évitable et est la cause principale de décès prématurés, et les deux tiers des décès dus au cancer sont causés par des choix de modes de vie. [Traduction.] (Société canadienne du cancer.)

90 % de tous les cas de diabète au Canada sont de diabète de type 2, qui peut être prévenu. Les clés de la prévention sont la bonne alimentation et l'activité physique. (Santé Canada, Stratégie canadienne sur le diabète, *Un défi national.*)

Selon *Un défi national,* de Santé Canada, les avantages possibles de tels efforts pour la santé dépassent de loin la gestion et la prévention du diabète : une meilleure alimentation et plus d'activités peuvent aider à réduire le risque d'une gamme d'autres maladies chroniques, notamment les maladies du coeur, le cancer du côlon et l'ostéoporose, et à améliorer la santé de la population canadienne en générale.

Les risques liés à l'inactivité comprennent le décès prématuré, les maladies du coeur, l'obésité, l'hypertension artérielle, le diabète de maturité, l'ostéoporose, les accidents cérébrovasculaires, la dépression et le cancer du côlon. Les bienfaits de l'activité physique régulière comprennent une meilleure santé, une meilleure condition physique, une amélioration de la posture et de l'équilibre, une meilleure estime de soi, un contrôle du poids, le renforcement des muscles et des os, le regain d'énergie et d'esprit positif, la détente et le contrôle du stress et une plus grande autonomie au troisième âge. (Guide d'activité physique pour une vie active saine, Santé Canada.*)*

Ce que nous mangeons chaque jour est le déterminant principal du mieux-être ou de la maladie. [Traduction.] (D[r] David Forgie.)

Les jeunes d'aujourd'hui prennent des risques de plus en plus graves. L'usage du tabac, de la drogue et de l'alcool s'est accru durant la dernière décennie. [Traduction.] (Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick.)

À maintes reprises, les intervenants ont dit au comité que l'adoption d'un mode de vie sain prévient la maladie, que ce soit les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète, l'ostéoporose ou d'autres maladies. Un mode de vie sain signifie notamment être actif physiquement, avoir une alimentation saine, maintenir le poids-santé, limiter la consommation d'alcool, ne pas fumer et ne pas consommer de drogues.

M. Mark Tremblay a parlé au comité des effets néfastes de notre mode de vie de plus en plus sédentaire sur la santé de tous les gens du Nouveau-Brunswick, particulièrement nos enfants et nos jeunes. L'importance de l'activité physique pour le mieux-être est illustrée par le fait que la recommandation la plus souvent formulée au cours des consultations était que le gouvernement devrait investir dans une éducation physique de qualité pour les élèves de tous les niveaux.

De nombreux intervenants nous ont parlé de l'importance de l'alimentation et du tort causé à notre santé par de mauvaises habitudes alimentaires. Les gens ont dit au comité que de mauvaises habitudes alimentaires peuvent être attribuables au manque de connaissances sur la nutrition et la saine alimentation, à la commodité des aliments vides et du prêt-à-manger ainsi qu'à la facilité de se les procurer, au manque d'aptitudes au magasinage et à la cuisine, au manque d'aptitudes à la gestion des ressources familiales ainsi qu'à d'autres facteurs comme un faible revenu ou l'absence de moyens de transport. Non seulement est-il important que les particuliers mangent bien et que les parents s'assurent que leurs enfants mangent bien, mais les écoles et les lieux de travail doivent aussi encourager et offrir des choix alimentaires sains.

L'effet simultané de l'inactivité physique et de mauvaises habitudes alimentaires a contribué au classement récent qui a attribué au Nouveau-Brunswick le taux d'obésité le plus élevé du pays.

Nous avons réalisé des progrès depuis 30 ans au chapitre de l'augmentation du nombre des non-fumeurs. Toutefois, environ 28 % des gens de plus de 15 ans au Nouveau-Brunswick fument toujours, et un sujet de préoccupation est le taux de tabagisme chez les jeunes (particulièrement de sexe féminin).

L'abus de l'alcool et des drogues touche non seulement la santé des particuliers, mais aussi celle des familles. À l'heure actuelle, la prestation des services en matière de dépendances est axée principalement sur le traitement, bien qu'il y ait de nombreuses initiatives communautaires de prévention. Les gens ont dit au comité que le tabagisme ainsi que la consommation d'alcool et de drogues ont augmenté chez les jeunes au cours de la dernière décennie, ce qui est très préoccupant.

Pour le domaine d'action prioritaire visant les modes de vie sains, le cadre stratégique de mieux-être traite de quatre secteurs : l'activité physique, l'alimentation, le tabagisme et les dépendances. Pour chacun des quatre secteurs, un but stratégique et des objectifs sont présentés ci-dessous.

Modes de vie sains : activité physique

But stratégique : accroître les niveaux d'activité physique (c'est-à-dire réduire les niveaux d'inactivité physique).

Objectifs :

- promouvoir l'activité physique auprès de toute la population du Nouveau-Brunswick ;
- déterminer et mettre en oeuvre des modèles pour encourager les enfants et les jeunes du Nouveau-Brunswick à participer davantage aux activités physiques (par exemple, accroître et améliorer l'éducation physique dans les écoles, augmenter la participation et réduire les

obstacles qui entravent la participation aux programmes scolaires et communautaires de loisirs et de sport, assurer l'accès approprié aux établissements scolaires pour les activités de loisirs et de sport après les heures de classe, etc.) ;

- travailler en partenariat avec les intervenants pour augmenter la participation des gens du Nouveau-Brunswick à des activités physiques ;
- soutenir l'entente de 1997 entre les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux sur l'activité physique, les loisirs et les sports afin de réduire de 10 % l'inactivité physique entre 1998 et 2003 ;
- promouvoir l'utilisation du *Guide canadien d'activité physique pour une vie active saine* (1998) et du *Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine pour les aînés* (1999), de Santé Canada ;
- promouvoir l'utilisation du site *La vie active au travail : une bonne affaire*, de Santé Canada et du Conseil canadien pour la santé et la vie active au travail ;
- examiner le guide d'activité physique canadien pour une vie saine pour les enfants et les adolescents, qui sera publié à l'automne 2001 par Santé Canada, et promouvoir son utilisation.

Ministères et organismes clés : Secrétariat à la Culture et au Sport, Éducation, Santé et Mieux-être.

Modes de vie sains : alimentation

But stratégique : favoriser l'adoption d'habitudes alimentaires saines et le maintien d'un poids-santé.

Objectifs :

- promouvoir de saines habitudes alimentaires auprès de toute la population du Nouveau-Brunswick ;
- recenser et partager l'information sur les pratiques exemplaires, les programmes et les initiatives communautaires actuelles qui favorisent et appuient une saine alimentation auprès des groupes à risque, tels que les mères adolescentes, les familles à faible revenu et les personnes âgées fragiles (par exemple, des programmes d'achat d'aliments en groupe, premiers pas, la popote mobile, le transport vers des cafétérias, etc.) ;
- promouvoir l'utilisation du *Guide alimentaire canadien,* publié par Santé Canada.

Ministères clés : Santé et Mieux-être, Éducation, Services familiaux et communautaires.

Modes de vie sains : tabagisme

But stratégique : augmenter le pourcentage de non-fumeurs.

Objectifs :

- augmenter le nombre d'enfants et de jeunes qui ne commencent pas à fumer ;
- augmenter le nombre de fumeurs qui arrêtent de fumer et qui ne recommencent pas ;
- recenser et partager l'information sur les pratiques exemplaires, les programmes et les initiatives communautaires actuelles qui encouragent les enfants et les jeunes à être des non-fumeurs (par exemple, le programme de renoncement au tabac dirigé par les pairs, du Centre de traitement des dépendances Ridgewood) ;
- étudier les pratiques exemplaires en matière de cessation du tabagisme ;
- accroître le nombre de milieux sans fumée (par exemples, écoles, lieux de travail, endroits publics, etc.) ;
- travailler en partenariat avec les intervenants pour mettre à jour la Stratégie globale de réduction du tabagisme du Nouveau-Brunswick.

Ministères clés : Santé et Mieux-être, Éducation, Environnement et Gouvernements locaux, Formation et Développement de l'emploi.

Modes de vie sains : dépendances

But stratégique : réduire la fréquence des problèmes liés aux dépendances (y compris à l'alcool, aux drogues, aux substances et au jeu).

Objectifs :

- mettre davantage l'accent sur la prévention des dépendances ;
- promouvoir, encourager et appuyer les démarches communautaires de prévention des dépendances ;
- recenser et partager l'information sur les pratiques exemplaires, les programmes ainsi que les initiatives communautaires actuelles contre les dépendances.
- élaborer et appuyer des initiatives efficaces de mercatique sociale visant les dépendances ;
- intégrer ou lier, lorsque cela convient, les activités de prévention organisées par les services de santé publique et les services de traitement des dépendances.

Ministère clé : Santé et Mieux-être.

Domaine d'action prioritaire : enfants et jeunes

Pour bâtir une société solide, à la base, il faut que les enfants aient un bon départ. (Fernand Sirois, Institut de développement et recherche sociale.)

Nous devons briser le cycle qui consiste à compter sur le traitement de nos maladies, et fournir l'information et les possibilités sur ce que nous pouvons faire pour prévenir ces maladies. En dispensant dans le système scolaire public un meilleur programme d'études sur les avantages du mieux-être et d'un mode de vie sain, nous pouvons commencer à réaliser des progrès pour réduire le fardeau de notre système de soins de santé. [Traduction.] (Les YMCA des agglomérations de Moncton, de Saint John et de Fredericton.)

Les adolescents et adolescentes sont pour les soignants la population la plus difficile à rejoindre et le groupe le moins susceptible de demander de l'aide. [Traduction.] (Centre de santé communautaire, Saint John.)

Il existe un besoin urgent en services d'éducation et de soutien pour les adolescentes enceintes et les mères adolescentes. Ces dernières manquent souvent des ressources financières, du soutien affectif et des compétences parentales nécessaires pour élever seules des enfants en bonne santé. [Traduction.] (Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.)

Pourtant, le simple fait d'accroître les taux et la durée de l'allaitement naturel dans la province pourrait conduire à long terme à une diminution générale du taux des deux maladies — maladies cardiovasculaires et cancer — et permettre aussi de réaliser des économies considérables au chapitre des soins de santé. [Traduction.] (Gail Storr, clinique d'allaitement naturel, Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton.)

La période de la conception à l'âge de six ans est cruciale pour le développement sain de l'enfance. Les gens du Nouveau-Brunswick ont dit au comité que les enfants sont la priorité absolue au chapitre du mieux-être. Un investissement dans nos enfants leur assurera un mieux-être pendant toute leur vie.

En septembre 2000, les premiers ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (sauf celui du Québec) ont reconnu « qu'il est important d'appuyer les efforts déployés par les familles et les communautés dans le but d'assurer le meilleur avenir possible à leurs enfants ». La première étape du Plan d'action pour le développement de la petite enfance au Nouveau-Brunswick, annoncé par le ministère des Services familiaux et communautaires en avril 2001, aidera les femmes enceintes, les enfants de moins de six ans et leurs familles.

Questions relatives aux enfants. Les gens du Nouveau-Brunswick ont cerné les questions suivantes comme étant importantes pour le mieux-être de nos enfants :

- l'éducation physique et l'activité physique ;

- les autres questions liées aux modes de vie sains, notamment le tabagisme et les dépendances ;
- les familles et le rôle parental ;
- l'éducation prénatale ;
- le développement de la petite enfance et la préparation à l'école ;
- le revenu (c'est-à-dire la pauvreté) ;
- la santé mentale ;
- l'éducation sur la santé à l'école ;
- le programme d'études sur les aptitudes à la vie quotidienne ;
- le milieu scolaire, y compris la qualité de l'air ;
- la politique alimentaire dans les écoles ;
- l'allaitement naturel ;
- l'évaluation et le traitement précoces des enfants souffrant d'autisme et de troubles d'apprentissage ;
- l'alphabétisme.

Questions relatives aux jeunes. Les questions relatives au mieux-être des jeunes cernées dans la consultation sont notamment :

- l'éducation physique et l'activité physique ;
- les autres questions liées à des modes de vie sains et à l'alimentation ;
- les comportements à risque comme le tabagisme et l'abus d'alcool et de drogues ;
- le besoin d'une information sur la santé ciblant les jeunes ;
- des programmes d'études sur la santé (couvrant notamment la croissance et le développement humains, la santé sexuelle et la vie familiale) ;
- un programme d'études sur les aptitudes à la vie quotidienne ;
- la santé mentale et le mieux-être affectif ;
- le poids et l'image corporelle ;
- la prévention du suicide ;
- le besoin de la participation des jeunes ;
- les familles et le rôle parental ;
- la prévention des blessures (par exemple, le traumatisme crânien) ;
- l'éducation en matière de sécurité au travail.

Il a été noté en particulier que l'enseignement des aptitudes à la vie quotidienne contribue aux cinq aspects du bien-être compris dans la définition du mieux-être. Tous les élèves des écoles intermédiaires et secondaires devraient avoir accès à un programme d'études de qualité sur les aptitudes à la vie quotidienne enseigné par un personnel bien formé afin de les aider à développer les capacités d'adaptation personnelles dont ils auront besoin pour devenir des adultes déterminés et productifs. Les gens ont dit au comité que l'enseignement des aptitudes à la vie quotidienne ne se fait pas de manière cohérente à l'heure actuelle dans l'ensemble de la province.

Pour le domaine d'action prioritaire visant les enfants et les jeunes, le cadre stratégique de mieux-être vise cinq groupes d'âge : la période prénatale, la période postnatale, la petite enfance, l'âge scolaire et les jeunes. Pour chacun des cinq domaines, un but stratégique et des objectifs sont présentés ci-dessous.

Enfants et jeunes : période prénatale

But stratégique : promouvoir l'adoption de modes de vie sains pendant la grossesse.

Objectifs :

- promouvoir des modes de vie sains pendant la grossesse ;
- promouvoir les avantages de l'allaitement naturel ;
- travailler à cerner et à éliminer les obstacles à l'adoption de modes de vie sains pendant la grossesse et à la décision d'allaiter, surtout pour les groupes à risque, y compris les adolescentes et les mères à faible revenu ;
- encourager les responsables de programmes prénatals à aborder l'allaitement naturel, le rôle parental, les aptitudes à la vie quotidienne et les modes de vie sains pour toute la population du Nouveau-Brunswick ;
- encourager et promouvoir la sensibilisation aux programmes prénatals communautaires et aux groupes communautaires qui offrent des conseils et de l'appui en matière d'allaitement naturel ;
- accroître la sensibilisation aux programmes communautaires qui traitent des soins prénatals et postnatals pour les groupes à risque, y compris les adolescentes enceintes et les mères à faible revenu (par exemple, premiers pas).

Ministères clés : Santé et Mieux-être, Services familiaux et communautaires, Éducation.

Enfants et jeunes : période postnatale

But stratégique : promouvoir et soutenir l'allaitement naturel et l'appui postnatal.

Objectifs :

- soutenir les nouvelles mères et les familles pendant la période postnatale ;

- promouvoir et appuyer l'allaitement naturel ;
- recenser les pratiques exemplaires qui appuient les mères qui choisissent d'allaiter dans les premiers jours et les premières semaines, à l'hôpital et à la maison (par exemple, soutien dans les hôpitaux, visites de l'infirmière-hygiéniste, groupes de soutien communautaires, etc.) ;
- promouvoir la sensibilisation aux groupes de soutien communautaires et à d'autres programmes qui assurent un soutien postnatal ;
- examiner les avantages, les risques et les résultats des politiques visant les sorties hâtives de l'hôpital et évaluer le rôle des programmes de suivi communautaires.

Ministères clés : Santé et Mieux-être, Services familiaux et communautaires.

Enfants et jeunes : petite enfance

But stratégique : favoriser et appuyer le développement de la petite enfance.

Objectifs :

- promouvoir et appuyer des modes de vie sains (y compris une saine alimentation et l'activité physique) ;
- promouvoir l'alphabétisme ;
- promouvoir la sociabilité ;
- promouvoir l'apprentissage des compétences parentales ;
- appuyer les familles et les collectivités ;
- accroître l'accès à des services de garderie de qualité et abordables ;
- examiner convenablement le dépistage des problèmes de développement et de santé pour tous les enfants d'âge préscolaire ;
- renforcer le programme Initiatives pour la petite enfance.

Ministères et organismes clés : Services familiaux et communautaires, Santé et Mieux-être, Éducation, Alphabétisation Nouveau-Brunswick.

Enfants et jeunes : enfants d'âge scolaire (maternelle, école élémentaire et école intermédiaire).

But stratégique : promouvoir des modes de vie sains et des environnements scolaires sains.

Objectifs :

- promouvoir des modes de vie sains ;

- assurer une éducation appropriée en matière de santé (comprenant les modes de vie sains, la santé mentale, etc.) et d'aptitudes à la vie quotidienne ;
- recenser des possibilités et étudier des modèles en vue d'intégrer les concepts de modes de vie sains dans l'ensemble du programme d'études ;
- examiner et améliorer le programme d'études sur les aptitudes à la vie quotidienne pour que tous les élèves aient accès à un enseignement efficace des aptitudes à la vie quotidienne ;
- promouvoir la sociabilité, l'encouragement du respect d'autrui et la réduction de l'intimidation ;
- promouvoir l'alphabétisme ;
- promouvoir et soutenir des milieux scolaires sains, notamment la qualité de l'air ;
- encourager la communication de l'information sur les pratiques exemplaires entre les districts scolaires qui ont élaboré des politiques sur la qualité de l'air ou d'autres politiques favorisant la santé ;
- examiner et mettre en oeuvre la politique actuelle sur l'alimentation et la nutrition dans les écoles, qui appuie des habitudes alimentaires saines ;
- assurer un accès approprié aux établissements scolaires après les heures de classe pour des activités communautaires et récréatives ;
- encourager et appuyer les parents et les familles.

Ministères et organismes clés : Éducation, Santé et Mieux-être, Alphabétisation Nouveau-Brunswick.

Enfants et jeunes : jeunes (à partir de l'école secondaire).

But stratégique : promouvoir les modes de vie sains pour les jeunes.

Objectifs :

- promouvoir les modes de vie sains ;
- prévenir les grossesses non désirées ;
- fournir aux jeunes de l'information sur les modes de vie sains et les questions de santé ;
- promouvoir et appuyer la prévention du suicide ;
- examiner les programmes actuels de santé et les programmes connexes pour que tous les élèves, étudiants et étudiantes aient accès à de l'information et à des programmes qui portent sur la vie familiale, la préparation et la consommation d'aliments sains, la santé mentale, l'image corporelle, les relations, etc. ;
- examiner et améliorer le programme d'études sur les aptitudes à la vie quotidienne pour que tous les élèves aient accès à un enseignement efficace des aptitudes à la vie quotidienne ;

- encourager les parents de jeunes à participer aux activités scolaires ;
- promouvoir et appuyer les initiatives dirigées par les jeunes ou les pairs, qui portent sur les questions liées à la santé et au mieux-être ;
- promouvoir le mieux-être affectif et s'occuper du stress ;
- promouvoir l'éducation sur la sécurité au travail ;
- prévenir les blessures.

Ministères et organismes clés : Éducation, Santé et Mieux-être, Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick, Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail, Formation et Développement de l'emploi.

Domaine d'action prioritaire : personnes âgées

Nous croyons que toute la question d'habiliter les particuliers à favoriser et à maintenir un état de mieux-être est d'une importance vitale pour tous les segments de la population de la province, mais, en particulier, pour la proportion croissante d'adultes plus âgés. [Traduction.] (Third Age Centre, St. Thomas University.)

Il devrait y avoir des programmes pour promouvoir les activités physiques et sociales. L'inactivité et l'isolement social sont des déterminants clés de la santé chez les personnes âgées. Une information insuffisante sur les maladies et le mauvais usage des médicaments sont aussi des obstacles majeurs à la promotion du mieux-être chez nos personnes âgées. [Traduction.] (Collège des médecins de famille du Nouveau-Brunswick.)

Nous devons tous fournir des programmes et des possibilités pour que les personnes âgées demeurent actives et valorisées dans nos collectivités. Les personnes âgées constituent une énorme ressource inexploitée dans la province. Reconnaissons leur savoir et leurs capacités et fournissons aux collectivités la possibilité de profiter de leur expérience de la vie. [Traduction.] (Fondation du coeur du Nouveau-Brunswick.)

Le document *Les sables vivants : Le profil du Canada Atlantique en transition : Tendances économiques et démographiques et leurs effets sur les aînés* (1999) revendique davantage de programmes de promotion de la santé et de prévention pour les personnes âgées, car ces programmes aident les gens à vieillir en santé et à conserver leur autonomie.

Les gens du Nouveau-Brunswick conviennent que les modes de vie sains, la promotion et l'information en matière de santé ainsi que l'éducation sur les maladies et la prévention de celles-ci sont importants pour que les personnes âgées demeurent en santé et actives. Le soutien social a également été signalé comme très important. Le manque de moyens de déplacement peut contribuer à l'isolement et à de mauvaises habitudes de vie chez les personnes âgées. Plusieurs intervenants ont aussi désigné la pauvreté et le revenu (surtout les faibles revenus chez les femmes âgées) comme facteur qui influe sur la santé des personnes âgées. Le mauvais usage des médicaments, l'analphabétisme, la recherche et la nécessité d'un mécanisme de liaison entre le gouvernement et les personnes âgées ont aussi été mentionnés comme facteurs chez les personnes âgées.

Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit que, en aval, l'accès aux services de santé ainsi que la prestation de soins de longue durée et des services connexes (y compris les foyers de soins, les soins à domicile, les services de soutien et de soins infirmiers à domicile, le fardeau des soignants bénévoles, les soins de relève et les soins palliatifs) deviendront de plus en plus importants au fur et à mesure que la population vieillit et que la demande de services augmente. Même si le présent rapport a pour thème la promotion et la prévention plutôt que la prestation des services de santé, le comité reconnaît que les gens du Nouveau-Brunswick ont signalé l'importance de ces questions relatives à la prestation des services et, en conséquence, qu'il faudra peut-être mener des consultations et un examen distincts au sujet des soins de longue durée et des services connexes.

De nombreux programmes et initiatives communautaires destinés aux personnes âgées ont été mentionnés. De nombreuses personnes âgées du Nouveau-Brunswick sont actives dans leur collectivité et participent à des groupes et à des organisations bénévoles.

Pour le domaine d'action prioritaire visant les personnes âgées, le cadre stratégique de mieux-être comprend le but stratégique et les objectifs suivants.

Personnes âgées

But stratégique : promouvoir et soutenir le vieillissement en santé.

Objectifs :

- promouvoir l'activité physique, une vie active et des modes de vie sains chez les personnes âgées ;
- promouvoir et soutenir des modes de vie sains (y compris des habitudes alimentaires saines) chez les personnes âgées, en particulier chez les personnes âgées fragiles et isolées (par exemple, popote mobile, service de transport-repas, groupes d'achat et de livraison de nourriture, etc.) ;
- encourager les groupes communautaires à établir des réseaux de soutien social pour les personnes âgées fragiles ou isolées (programme Vigilance des facteurs, etc.) ;
- étudier les possibilités de donner aux personnes âgées et à leurs familles des renseignements sur les programmes existants selon un mode approprié (par exemple, services d'appels téléphoniques de vérification, journaux, Internet, etc.) ;
- saluer et souligner la contribution bénévole des personnes âgées à leur collectivité ;
- promouvoir et soutenir des activités et des manifestations pour personnes âgées partout dans la province (par exemple, des jeux pour personnes âgées) ;
- continuer de travailler à modifier les facteurs qui influent sur la santé (par exemple, soutien du revenu, options de logement, mauvais traitements infligés aux personnes âgées) ;
- déterminer des programmes et des modèles de pratiques exemplaires pour lutter contre l'abus de médicaments.

Ministères et organismes clés : Secrétariat à la Culture et au Sport, Services familiaux et communautaires, Santé et Mieux-être

Domaine d'action prioritaire : collectivités

Une collectivité en santé est une collectivité où tous les organismes collaborent avec efficacité en vue d'améliorer la qualité de vie de toute la population. Une collectivité en santé est une ressource et un soutien importants pour les personnes. [Traduction.] (Centre de santé communautaire, Saint John.)

À un niveau plus global du système, la réforme des soins de santé primaires doit manifester un changement de paradigme en s'éloignant d'un système de soins axé sur les spécialistes, concentré sur les maladies et réactif pour adopter un système plus axé sur la clientèle, plus concentré sur la santé et plus proactif. Ce changement doit se faire au palier local grâce à des programmes de développement de la capacité communautaire afin d'habiliter la collectivité à poursuivre ses objectifs en matière de santé. [Traduction.] (Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick.)

Les combinaisons de stratégies de promotion de la santé avec une participation communautaire ont les meilleures chances de succès. [Traduction.] (Renee Lyons, Atlantic Health Promotion Research Centre.)

À la fin des années 70 et au début des années 80, les programmes portant sur le mode de vie qui ciblent les particuliers étaient considérés comme le meilleur moyen pour améliorer la santé et le mieux-être. Aujourd'hui, les spécialistes disent que l'habilitation et la participation sont essentielles pour améliorer la santé communautaire. Les gens du Nouveau-Brunswick sont d'accord et nous ont dit qu'ils envisagent les collectivités comme le point de départ de l'intervention en matière de mieux-être et les établissements comme le dernier recours. Les gens connaissent le mieux les besoins et les forces de leur collectivité, et les changements seront probablement plus durables et plus valorisants s'ils partent de la base.

Nous savons que nous ne partons pas de zéro pour ce qui est d'habiliter les collectivités du Nouveau-Brunswick. Nous avons entendu parler d'initiatives communautaires, notamment le Mouvement Acadien des Communautés en Santé Du Nouveau-Brunswick, le Bathurst Healthy Community Network, le Urban Core Support Network, à Saint John, et le centre de santé communautaire, à Saint John, pour n'en nommer que quelques-unes. Il y a aussi dans la province des centaines d'autres organismes provinciaux, groupes communautaires, groupes de revendication, groupes confessionnels, groupes de bénévoles, groupes d'aide sociale, groupes professionnels et d'autres groupes qui soutiennent la santé de leurs collectivités.

Le mouvement des collectivités en santé est un modèle qui a été mis en oeuvre dans le monde entier. Il s'agit d'un outil de leadership dans les secteurs social, économique et communautaire, qui sert à la promotion de la santé en amenant les décideurs locaux, la population et les intervenants de la collectivité à travailler de concert à l'amélioration de la qualité de vie. Grâce à un engagement et à un financement convenable, ce mouvement pourrait croître au Nouveau-Brunswick.

Il a été signalé au comité que les groupes communautaires pourraient bénéficier du maillage et de l'échange d'information avec d'autres organisations dans leurs propres collectivités ainsi qu'avec des organisations de l'ensemble de la province.

De plus, pour marquer l'Année internationale des volontaires, le comité souligne la contribution des bénévoles qui travaillent dans l'ensemble de la province afin d'améliorer la santé dans leurs collectivités.

Pour le domaine d'action prioritaire visant les collectivités, le cadre stratégique de mieux-être comprend le but stratégique et les objectifs suivants.

Collectivités

But stratégique : promouvoir des collectivités en santé.

Objectifs :

- promouvoir à l'égard des questions de mieux-être une approche de développement communautaire qui recense les points forts de la collectivité et y prend appui (par exemple, le mouvement des collectivités en santé) ;
- dispenser une formation et fournir des compétences pour aider les groupes communautaires à concevoir et à mettre en oeuvre un développement communautaire fondé sur l'actif afin de traiter les questions de mieux-être ;
- encourager la mise en place de réseaux d'échange d'information communautaire ;
- compiler et échanger de l'information sur les programmes relatifs au mieux-être communautaire au Nouveau-Brunswick (par exemple, centre d'information ou d'échange sur Internet au sujet des initiatives de mieux-être communautaire, rapport ou répertoire annuel des initiatives relatives au mieux-être communautaire, etc.) ;
- encourager et reconnaître le bénévolat communautaire ;
- reconnaître les initiatives communautaires qui ont une influence sur le mieux-être ;
- adopter des politiques appropriées qui permettront aux groupes communautaires d'avoir accès aux écoles et à d'autres bâtiments publics ou gouvernementaux après les heures d'ouverture ;
- établir des liens ou des partenariats entre les régies régionales de la santé et les groupes communautaires pour déterminer les besoins et les objectifs en matière de mieux-être communautaire ;
- envisager et élaborer des incitatifs à l'intention des collectivités, pour les encourager à s'occuper des questions de mieux-être.

Ministères et organismes clés : Santé et Mieux-être, Environnement et Gouvernements locaux, Secrétariat à la Culture et au Sport

Domaine d'action prioritaire : mieux-être au travail

Le mieux-être au travail concerne les personnes au travail. [Traduction.] (Debra Dickeson, Susan Nind et Karen Watson.)

Des preuves toujours plus nombreuses appuient le fait qu'un milieu de travail sain équivaut à de bonnes habitudes d'affaires. [Traduction.] (Fondation du coeur du Nouveau-Brunswick.)

Un programme de mieux-être convenable est plus que des classes d'aérobie et des déjeuners conférences sur la cuisine faible en gras. C'est la création d'un milieu de travail qui encourage et favorise un changement positif des modes de vie. [Traduction.] (Fraternité internationale des ouvriers en électricité, section locale 37.)

Pour les gens qui ont participé aux consultations, les principales questions de santé au travail sont la santé mentale (y compris le stress, l'anxiété et la dépression), suivie par les blessures, la démotivation et l'insatisfaction au travail, les facteurs de risque et les comportements dangereux qui mènent à la maladie (mode de vie sédentaire, tabagisme, etc.) et les conditions de travail dangereuses (y compris la protection des yeux).

Le comité a également entendu parler de l'importance de la création d'emplois, des questions salariales, de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et de la garde d'enfants. Dans une moindre mesure, le travail saisonnier, les syndicats et les normes d'emploi ont été mentionnés. Des participants ont signalé que les questions suivantes sont liées à la santé au travail : les relations de travail, la nécessité de politiques souples et encourageantes quant aux lieux et aux relations de travail, les questions d'emploi pour les personnes atteintes du SIDA et du VIH, les questions d'emploi pour les personnes handicapées et le nombre de jours fériés.

Les avantages suivants du mieux-être au travail sont largement prouvés :

- économies pour l'employeur ;
- productivité accrue ;
- diminution de l'absentéisme ;
- diminution des accidents du travail, des demandes d'indemnisation à ce titre et des jours de congé d'invalidité ;
- satisfaction au travail, loyauté et moral améliorés ;
- réduction du stress ;
- meilleur maintien des effectifs et baisse du roulement.

Toutefois, malgré les preuves importantes à l'appui de tels avantages, les participants aux consultations ont indiqué que les employeurs du Nouveau-Brunswick n'ont pas montré d'empressement à adopter le mieux-être au travail.

En mars 2001, Santé Canada et le Conseil canadien pour la santé et la vie active au travail ont lancé un nouveau site Web intitulé *La vie active au travail : une bonne affaire*. Le site Web fait la promotion des avantages d'un milieu de travail actif et offre des renseignements pour aider les milieux de travail canadiens à démarrer leurs propres programmes de mieux-être au travail.

Pour le domaine d'action prioritaire visant le mieux-être au travail, le cadre stratégique de mieux-être comprend le but stratégique et les objectifs suivants.

Mieux-être au travail

But stratégique : promouvoir le mieux-être au travail.

Objectifs :

- promouvoir des programmes de mieux-être au travail ;
- veiller à ce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick soit un modèle en matière de mieux-être au travail ;
- promouvoir les avantages des programmes de mieux-être au travail auprès des employeurs (par exemple, au moyen d'une campagne) ;
- cerner et élaborer des options pour aborder les défis que doivent relever les petites entreprises afin d'offrir des programmes de mieux-être au travail (par exemple, le maillage, les partenariats, etc.).
- valoriser les lieux de travail qui sont des modèles en fait de mieux-être ;
- rechercher et élaborer des mesures d'encouragement pour la main-d'oeuvre qui participe à des programmes de mieux-être au travail ;
- rechercher et élaborer des mesures d'encouragement pour les employeurs qui offrent des programmes de mieux-être au travail ;
- désigner le ministère ou l'organisme gouvernemental provincial auquel serait déléguée la promotion du mieux-être au travail (par exemple, la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail, le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, etc.) ;
- appuyer et promouvoir *La vie active au travail : une bonne affaire*, site produit par Santé Canada et le Conseil canadien pour la santé et la vie active au travail.

Ministères et organismes clés : Formation et Développement de l'emploi, Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail, Santé et Mieux-être, Secrétariat à la Culture et au Sport.

DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

Un cadre stratégique de mieux-être comprenant des éléments clés, des domaines d'action prioritaires, des buts stratégiques et des objectifs ne suffit pas ; il faut un engagement à le mettre en oeuvre et des mécanismes à cette fin. Le mieux-être est la responsabilité de tous, mais il faut définir le rôle du gouvernement dans la concertation en faveur du mieux-être.

La mise en oeuvre efficace de la stratégie *Ensemble pour le mieux-être : Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick* devrait être guidée par les éléments clés du mieux-être, surtout ce qui suit :

- leadership du gouvernement et politique d'intérêt public favorisant la santé ;
- lien entre mieux-être et maladie ;
- collaboration et partenariats ;
- soutien et partage des pratiques exemplaires, des preuves et de la recherche ;
- mesure, surveillance, suivi des progrès et compte rendu au public ;
- participation des gens ;
- investissement à long terme.

Le gouvernement peut faire preuve de leadership en adoptant et en mettant en oeuvre la stratégie *Ensemble pour le mieux-être : Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick.*

Un important centre de liaison pour le mieux-être est nécessaire au sein du gouvernement. Cela pourrait comprendre l'établissement d'un secrétariat au mieux-être de premier plan, la création d'une section du mieux-être au sein du ministère de la Santé et du Mieux-être ou l'augmentation de la capacité organisationnelle de promotion de la santé et du mieux-être au sein du ministère de la Santé et du Mieux-être.

Une telle organisation pourrait fonctionner de façon à

- être un défenseur et promoteur du mieux-être ;
- être le centre de communications pour la promotion de la santé et du mieux-être ;
- être une source de connaissances et d'information sur les questions liées à la promotion de la santé et du mieux-être ;
- être une source de connaissances sur la mercatique sociale ;
- diffuser l'information sur le mieux-être ;
- célébrer, compiler et échanger les recettes gagnantes, les pratiques exemplaires et les leçons apprises ;
- faciliter et soutenir une approche communautaire pour améliorer le mieux-être ;

- soutenir la recherche ;
- collaborer avec d'autres ministères et intervenants ;
- publier un rapport public annuel (ou une fiche de rendement en matière de mieux-être) sur l'état du mieux-être au Nouveau-Brunswick.

En plus de l'établissement d'un centre de liaison pour le mieux-être, l'instauration de mécanismes est également nécessaire pour veiller à ce que tous les ministères travaillent individuellement et ensemble en vue de recenser les moyens pour s'occuper du mieux-être et appliquer, ainsi que d'en rendre compte, leur contribution au mieux-être et à la mise en oeuvre de la stratégie *Ensemble pour le mieux-être : Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick.* Cela pourrait comprendre ce qui suit :

- créer un comité de coordination composé de sous-ministres qui serait chargé d'élaborer, de mettre en oeuvre un plan d'action, d'en surveiller la mise en oeuvre et d'en rendre compte, afin de donner suite aux recommandations, aux domaines d'action prioritaires, aux buts stratégiques et aux objectifs du document *Stratégie de mieux-être du Nouveau-Brunswick* ;
- créer un comité interministériel qui relève du comité de coordination composé de sous-ministres et soutien celui-ci ;
- mettre en oeuvre un modèle similaire au responsable provincial de la santé, (Provincial Health Officer) en Colombie-Britannique, qui fait un rapport public sur l'état et les progrès du mieux-être en vue d'atteindre les objectifs provinciaux en matière de santé ;
- exiger que tous les ministères ajoutent une section sur le mieux-être dans leurs rapports annuels ;
- exiger que le système général d'indicateurs de rendement du gouvernement comprenne des indicateurs du mieux-être ;
- assurer la reddition de compte des ministères en matière de mieux-être au moyen d'un rapport à un comité législatif (par exemple, le Comité permanent des comptes publics ou le Comité spécial des soins de santé).

Le comité a trouvé particulièrement intéressant le modèle de responsable provincial de la santé en Colombie-Britannique. La personne responsable de la santé agit comme porte-parole principal en faveur de la promotion de la santé et de la santé de la population et produit des rapports annuels publics qui portent sur l'état de santé des gens de la Colombie-Britannique et les progrès nécessaires pour atteindre les buts de la Colombie-Britannique en matière de santé et examine aussi les questions et les programmes liés à la santé dans tous les ministères.

Veiller à ce que toutes les politiques du gouvernement soient élaborées en tenant compte de leur incidence sur la santé et le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick et que les politiques actuelles contribuent de façon positive au mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick sera l'indice d'une politique d'intérêt public favorisant la santé. Les gens du Nouveau-Brunswick ont dit au

comité que tous les ministères doivent travailler individuellement et ensemble en vue de planifier pour améliorer le mieux-être et faire un suivi de leur contribution au mieux-être.

Même si le présent rapport porte sur le mieux-être et non sur la maladie et son traitement, les deux ne peuvent et ne devraient pas être complètement dissociés. Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit que les soins auto-administrés, les soins de santé primaires, les centres de santé communautaires et une meilleure utilisation des compétences des professionnels de la santé fourniraient la meilleure possibilité d'incorporer le mieux-être au système de soins de santé officiel. Les régies régionales de la santé, les organisations et les groupes communautaires doivent collaborer pour cerner les questions relatives à la santé et au mieux-être et s'en occuper.

Le comité souligne aussi la contribution importante des nombreuses organisations qui travaillent avec les particuliers et les familles touchées par la maladie en vue d'améliorer leur qualité de vie. Un tel soutien a des répercussions importantes sur la capacité du Nouveau-Brunswick de maintenir un système de soins de santé abordable dans l'avenir.

Le gouvernement a la possibilité de collaborer avec de nombreux autres organismes et groupes afin d'améliorer le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick, y compris notamment les groupes communautaires, les autres paliers de gouvernement, les autres provinces, les universités et le secteur des affaires. Il faudrait rechercher et cerner activement d'autres possibilités.

La communication et l'échange de recettes gagnantes, les pratiques exemplaires, les preuves et la recherche aideront à assurer que tous les intervenants profitent des leçons apprises par d'autres.

La mesure, la surveillance et le suivi des progrès sont essentiels au succès de la mise en oeuvre de la stratégie *Ensemble pour le mieux-être : Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick*. Le gouvernement doit mesurer l'état du mieux-être et instaurer et surveiller la mise en oeuvre de la stratégie *Ensemble pour le mieux-être : Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick*. Un rapport annuel sur le mieux-être pourrait présenter publiquement des renseignements sur l'état du mieux-être et les progrès réalisés en vue d'atteindre les buts stratégiques indiqués dans le présent rapport.

Afin de mettre en oeuvre le présent rapport, le gouvernement doit élaborer un plan d'action ou de mise en oeuvre qui cerne les centres de responsabilité primaires et secondaires (ministères) pour traiter les recommandations, les buts stratégiques et les objectifs et y donner suite. En élaborant ce plan, les possibilités de partenariats et de collaboration avec d'autres secteurs devraient être recherchés.

Des participants ont dit au comité que le gouvernement devrait continuer de travailler en vue d'améliorer les indicateurs de rendement en place aux niveaux provincial, régional et communautaire pour que les intervenants puissent mieux cerner et suivre les besoins en mieux-être et prendre les mesures qui s'imposent.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont dit au comité que l'élaboration d'une politique pour le mieux-être devrait constituer un processus inclusif comprenant des moyens efficaces de faire participer les gens et les personnes qui travaillent en première ligne.

Investir dans le mieux-être donnera lieu à des avantages, mais il est essentiel de se rendre compte que ces avantages se feront sentir à long terme. Sur ce, la commission fédérale Romanow devrait traiter le mieux-être comme un élément important d'un système de soins abordable et viable.

Les recommandations proposées ci-dessous visent à fournir les éléments clés d'une mise en oeuvre efficace.

Recommandations

4. Le comité recommande la création au sein du gouvernement d'un centre de liaison de premier plan pour le mieux-être, tel qu'un secrétariat au mieux-être, afin de :

   a) collaborer avec d'autres ministères et intervenants afin de coordonner les activités gouvernementales relativement au mieux-être ;

   b) être une source de connaissances en matière de promotion de la santé et du mieux-être pour les ministères, les groupes communautaires, les organismes et les particuliers ;

   c) communiquer les résultats de la recherche et de l'information aux ministères, aux groupes communautaires, aux organismes et aux particuliers ;

   d) publier un rapport annuel public (ou une fiche de rendement en matière de mieux-être) sur l'état du mieux-être au Nouveau-Brunswick ;

   e) faciliter et appuyer une approche communautaire afin d'accroître le mieux-être.

5. Le comité recommande l'établissement d'un mécanisme interministériel de coordination de haut niveau, tel qu'un comité composé de sous-ministres, pour élaborer un plan d'action, coordonner et faire un suivi de la mise en oeuvre de la stratégie *Ensemble pour le mieux-être : Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick*. Le comité recommande aussi la création d'un comité interministériel composé de fonctionnaires subalternes.

6. Le comité recommande au gouvernement dans son ensemble ou à chaque ministère

   a) de s'assurer que les politiques gouvernementales sont élaborées en tenant compte des répercussions sur la santé et le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick ;

   b) d'examiner les politiques gouvernementales actuelles pour cerner les domaines qui ont une incidence sur la santé et le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick, ou sur leur capacité d'améliorer leur propre santé ;

   c) de veiller à ce que tous les ministères examinent, cernent et documentent leur contribution au mieux-être dans leur processus de planification stratégique générale et leurs rapports annuels ;

   d) d'incorporer le mieux-être au système général d'indicateurs de rendement du gouvernement.

7. Le comité recommande que le mandat des régies régionales de la santé comprenne la responsabilité de s'occuper de leur contribution au mieux-être et d'en rendre compte. Les soins auto-administrés, les soins de santé primaires et les centres de santé communautaires

qui utilisent mieux les compétences des professionnels de la santé devraient être considérés comme des moyens pour incorporer le mieux-être au système de soins de santé officiel.

8. Le comité souligne la contribution importante des nombreux organismes et groupes communautaires qui travaillent avec les gens du Nouveau-Brunswick pour améliorer leur santé et leur qualité de vie et il recommande que les régies régionales de la santé collaborent avec des organismes et groupes communautaires pour s'occuper des besoins communautaires en matière de santé et de mieux-être.

9. Le comité recommande que le gouvernement s'efforce de cerner des possibilités en vue de :

   a) collaborer avec les autres paliers de gouvernement, le secteur des affaires, les universités, les collectivités, les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires pour améliorer le mieux-être ;

   b) collaborer avec les autres provinces de l'Atlantique pour traiter les questions communes de mieux-être. (Des exemples possibles de collaboration sont la prévention de maladies chroniques, la promotion de l'activité physique ou la santé des adultes.) ;

   c) collaborer avec l'Atlantic Health Promotion Research Centre, à la Dalhousie University, pour que les intervenants aient les meilleures preuves recensées pour s'occuper du mieux-être.

10. Le comité recommande que l'élaboration de la politique pour le mieux-être soit un processus inclusif comprenant des moyens efficaces de faire participer les gens et les personnes qui travaillent en première ligne.

11. Le comité recommande que la commission fédérale Romanow traite le mieux-être comme un élément important d'un système de soins de santé abordable et viable.

CONCLUSION

Le comité a examiné minutieusement les conseils et renseignements précieux que les gens du Nouveau-Brunswick lui ont donnés au cours des consultations publiques. Le comité croit que l'adoption et la mise en oeuvre du cadre stratégique de mieux-être, les éléments clés, les domaines d'action prioritaires, les buts stratégiques et les objectifs aideront le gouvernement à relever le défi qui consiste à mettre davantage l'accent sur la promotion du mieux-être, la prévention de la maladie et le traitement de facteurs qui influent sur le mieux-être pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé plus longtemps.

Le comité croit que la mise en oeuvre efficace de la stratégie *Ensemble pour le mieux-être : Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick* comprendra l'établissement au sein du gouvernement d'un centre de liaison pour le mieux-être et d'un comité de coordination interministériel pour mettre en oeuvre le rapport, un engagement à l'égard d'une politique d'intérêt public favorisant la santé et le recensement de possibilités de partenariats et de collaboration pour favoriser le mieux-être.

ANNEXE A

Participants et participantes aux consultations publiques et mémoires présentés

Participants et participantes

Anderson, Richard
Association des optométristes du Nouveau-Brunswick
Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick
Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick
Association des chiropraticiens du Nouveau-Brunswick
Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire
Association des soins de santé du Nouveau-Brunswick
Association canadienne pour la santé mentale
Association canadienne du diabète
Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale, chapitre de Fredericton
Association foyer-école de l'école Connaught
Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick
Association des ergothérapeutes du Nouveau-Brunswick
Atlantic Health Promotion Research Centre
Bouchard, Jean-Louis, M.A.Ps., L. Ps.
Brain Injury Association of New Brunswick Inc.
Campbellton/Dalhousie and District Labour Council
Centre de santé communautaire
Centre de traitement des dépendances Ridgewood
Centre d'excellence pour la santé des femmes — région des Maritimes
Clinique d'allaitement maternel de l'Université du Nouveau-Brunswick
Coates, John, Ph.D., professeur agrégé, St. Thomas' University
Coburn, Stephanie
Coleman, Mary Ann
Collège des médecins de famille du Nouveau-Brunswick
Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick
Comité d'intervention du Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick
Common Front for Social Justice
Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick
Consumer Empowerment Centre
Consumer Health Library Committee
Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique
Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique et services de réadaptation cardiaque, de prévention et de mieux-être
Corporation hospitalière de la Région 1 (Beauséjour)
Corporation hospitalière de la Région 4
Crosby, Russell, M.Sc.
Dickeson, Debra
Domestic Violence Community Action Group

Donahue, Charles
Donovan, Patty
Eastern Cooperative Health Organization
École de kinésiologie et de récréologie, Université de Moncton
École de science infirmière, campus de Shippagan à Bathurst
École des sciences infirmières de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston
Faculté des sciences infirmières, Université du Nouveau-Brunswick
Fédération du travail du Nouveau-Brunswick
Fondation des maladies du coeur du Nouveau-Brunswick
Forgie, Dr David
Fraternité internationale des ouvriers en électricité, section locale 37
Fredericton Autism Centre for Education
Front commun pour la justice sociale, région Chaleur
Gaudet, Ted
Institut de développement et recherche sociale Inc.
Institut national canadien pour les Aveugles — Division du Nouveau-Brunswick
Nutrition and Lifestyle Consulting
Léger, Louis
Lévesque, Dr Georges Henri
McGuire, Theresa , i.i.
Michalica, Karel, M.Sc.
Michaud-Légal, Gaétanne, M. Serv. soc.
Monoparentalité
Mouvement Acadien des Communautés en Santé Du Nouveau-Brunswick
N.B. Massotherapy Association
NB Association of Family Resource Centres
New Brunswick Coalition for Literacy
New Brunswick Federation of Home and School Associations
New Brunswick Council of Nursing Home Unions (SCFP)
Nicholl, Kate
Nind, Susan
Parents for Parents Action Committee
Recreation and Parks Association of New Brunswick
Réseau atlantique pour la promotion de la santé
Réseau santé Nord'Est de la Région 6
Rickards, Sue
Services de traitement des dépendances
SIDA Nouveau-Brunswick
Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick
Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et
le Front commun pour la justice
Société canadienne du cancer, division du Nouveau-Brunswick
Société Canadienne de la Croix-Rouge
Société Alzheimer de Nouveau-Brunswick
Sturgeon, Dorothy
Sussex Society for Public Interest

Sussex Community for Wellness
The Arthritis Society, New Brunswick Division
Third Age Centre
Tremblay, Mark , Ph.D.
Troubles d'apprentissage—Association du Nouveau-Brunswick
Union des Femmes pour l'équité salariale
Université du troisième âge du Nord-Ouest Inc.
Urban Core Support Network
Victorian Order of Nurses, Nouveau-Brunswick
Watson, Karen
Wisted, Robert
YMCA, sections de Fredericton et de Saint John

Mémoires présentés

Aînés en marche
Ambulance Saint-Jean
Association catholique de la santé du Nouveau-Brunswick
Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick
Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick Inc.
Association foyer-école Forest Hill
Association foyer-école de l'école élémentaire Liverpool Street
Bathurst Healthy Community Network
Burtt, Sandra, B.A.
CCPAE de l'école élémentaire Forest Hill
CCPAE de l'école élémentaire Liverpool Street
Centre d'animation l'Arc-en-ciel
Clement, Donna
Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick
Conseil consultatif sur la condition de la femme
Conseil national indo-canadien
Corporation hospitalière de la Région 4
Corporation hospitalière de la Région 1 (sud-est)
Directrices des programmes d'intervention précoce de Bathurst, de Caraquet, d'Edmundston, de Grand-Sault, de Shippagan et de Tracadie
District 16
Dunlap, Jennifer
Early Intervention Saint John Inc.
Family Services Saint John, Inc.
Fédération des citoyens aînés du N.-B.
Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick
Fundy Moms & Babes Breastfeeding Group
Groupe d'infirmières en santé publique de la Péninsule acadienne
Jardine, L'hon. Kim
Les Grands Frères du Canada
Materniak, Sue
Moncton Hepatitis C Society
New Brunswick Physical Education Society
New Brunswick Dental Hygienists Association
New Brunswick Home Support Association
New Brunswick Association Of Psychologists & Psychometrists
New Brunswick Partners in Agriculture
Opal III — Fredericton Respite Services Inc.
Peters, Debbie
Positive Heart Living Inc.
Réseau interculturel des femmes du Nouveau Brunswick
Réseau santé Nor'Est
Sciences politiques 120, école secondaire d'Oromocto

Snow, Claude
Société canadienne de la Croix-Rouge
Société médicale du Nouveau-Brunswick
Stimulation à l'enfance Inc.
Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick
Taylor, Joan W.
The New Brunswick Hepatitis C Support Steering Committee
The New Brunswick Research Group on Physical Activity (NBRGPA)
Timbres de Pâques Parade des dix sous du Nouveau-Brunswick
Université de Moncton, campus de Shippagan
Village de Belledune
Village de Paquetville
Ville de Fredericton
Ville de Moncton
Walker, Harry E.

ANNEXE B

Résumé des recommandations

1. Le comité recommande que soit acceptée la définition selon laquelle « Le mieux-être est un état de bien-être affectif, mental, physique, social et spirituel qui permet aux gens de réaliser et de maintenir leur potentiel personnel dans leurs collectivités ».

2. Le comité recommande que soit acceptée les concepts complémentaires de promotion de la santé, de prévention primaire et de déterminants de la santé.

3. Le comité recommande l'adoption et la mise en oeuvre du cadre stratégique de mieux-être, y compris les éléments clés et les cinq domaines d'action prioritaires ainsi que les buts stratégiques et les objectifs corrélatifs, afin d'atteindre l'objectif d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé plus longtemps.

4. Le comité recommande la création au sein du gouvernement d'un centre de liaison de premier plan pour le mieux-être, tel qu'un secrétariat au mieux-être, afin de :

   a) collaborer avec d'autres ministères et intervenants afin de coordonner les activités gouvernementales relativement au mieux-être ;

   b) être une source de connaissances en matière de promotion de la santé et du mieux-être pour les ministères, les groupes communautaires, les organismes et les particuliers ;

   c) communiquer les résultats de la recherche et de l'information aux ministères, aux groupes communautaires, aux organismes et aux particuliers ;

   d) publier un rapport annuel public (ou une fiche de rendement en matière de mieux-être) sur l'état du mieux-être au Nouveau-Brunswick ;

   e) faciliter et appuyer une approche communautaire afin d'accroître le mieux-être.

5. Le comité recommande l'établissement d'un mécanisme interministériel de coordination de haut niveau, tel qu'un comité composé de sous-ministres, pour élaborer un plan d'action, coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie *Ensemble pour le mieux-être : Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick*. Le comité recommande aussi la création d'un comité interministériel de fonctionnaires subalternes.

6. Le comité recommande au gouvernement dans son ensemble ou à chaque ministère

   a) de s'assurer que les politiques gouvernementales sont élaborées en tenant compte des répercussions sur la santé et le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick ;

b) d'examiner les politiques gouvernementales actuelles pour cerner les domaines qui ont une incidence sur la santé et le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick, ou sur leur capacité d'améliorer leur propre santé ;

c) de veiller à ce que tous les ministères examinent, cernent et documentent leur contribution au mieux-être dans leur processus de planification stratégique générale et leurs rapports annuels ;

d) d'incorporer le mieux-être au système général d'indicateurs de rendement du gouvernement.

7. Le comité recommande que le mandat des régies régionales de la santé comprenne la responsabilité de s'occuper de leur contribution au mieux-être et d'en rendre compte. Les soins auto-administrés, les soins de santé primaires et les centres de santé communautaires qui utilisent mieux les compétences des professionnels de la santé devraient être considérés comme des moyens pour incorporer le mieux-être au système de soins de santé officiel afin de mieux aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé plus longtemps.

8. Le comité souligne la contribution importante des nombreux organismes et groupes communautaires qui travaillent avec les gens du Nouveau-Brunswick pour améliorer leur santé et leur qualité de vie et il recommande que les régies régionales de la santé collaborent avec des organismes et groupes communautaires pour s'occuper des besoins communautaires en matière de santé et de mieux-être.

9. Le comité recommande que le gouvernement s'efforce de cerner des possibilités en vue de :

a) collaborer avec les autres paliers de gouvernement, le secteur des affaires, les universités, les collectivités, les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires pour améliorer le mieux-être ;

b) collaborer avec les autres provinces de l'Atlantique pour traiter les questions communes de mieux-être. (Des exemples possibles de collaboration sont la prévention de maladies chroniques, la promotion de l'activité physique ou la santé des adultes.) ;

c) collaborer avec l'Atlantic Health Promotion Research Centre, à la Dalhousie University, pour que les intervenants aient les meilleures preuves recensées pour s'occuper du mieux-être.

10. Le comité recommande que l'élaboration de la politique pour le mieux-être soit un processus inclusif comprenant des moyens efficaces de faire participer les gens et les personnes qui travaillent en première ligne.

11. Le comité recommande que la commission fédérale Romanow traite le mieux-être comme un élément important d'un système de soins de santé abordable et viable.

Annexe C — Résumé : domaines d'action prioritaires, buts stratégiques et objectifs

Domaine d'action prioritaire	Buts stratégiques	Objectifs
Modes de vie sains	Activité physique But stratégique : accroître les nivaux d'activité physique (c.-à-d. réduire les niveaux d'inactivité physique)	Objectifs: • promouvoir l'activité physique auprès de toute la population du Nouveau-Brunswick ; • déterminer et mettre en oeuvre des modèles pour encourager les enfants et les jeunes du Nouveau-Brunswick à participer davantage aux activités physiques (par ex., accroître et améliorer l'éducation physique dans les écoles, augmenter la participation et réduire les obstacles qui entravent la participation aux programmes scolaires et communautaires de loisirs et de sport, assurer l'accès approprié aux établissements scolaires pour les activités de loisirs et de sport après les heures de classe, etc.) ; • travailler en partenariat avec les intervenants pour augmenter la participation des gens du Nouveau-Brunswick à des activités physiques ; • soutenir l'entente de 1997 entre les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux sur l'activité physique, les loisirs et les sports afin de réduire de 10 % l'inactivité physique entre 1998 and 2003 ; • promouvoir l'utilisation du *Guide canadien d'activité physique pour une vie active saine* (1998) et du *Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine pour les aînés* (1999) ; • promouvoir l'utilisation du site *La vie active au travail : une bonne affaire*, de Santé Canada et du Conseil canadien pour la santé et la vie active au travail ; • examiner le guide d'activité physique canadien pour une vie active saine pour les enfants et les adolescents, qui sera publié en 2001, et promouvoir son utilisation ; Ministères et organismes clés : Secrétariat à la Culture et au Sport, Éducation, Santé et Mieux-être
	Alimentation But stratégique : favoriser l'adoption d'habitudes alimentaires saines et le maintien d'un poids-santé	Objectifs : • promouvoir de saines habitudes alimentaires auprès de toute la population du Nouveau-Brunswick ; • recenser et partager l'information sur les pratiques exemplaires, les programmes et les initiatives communautaires actuelles qui favorisent et appuient une saine alimentation auprès des groupes à risque, tels que les mères adolescentes, les familles à faible revenu et les personnes âgées fragiles (par ex., des programmes d'achat d'aliments en groupe, premiers pas, la popote mobile, le transport vers des cafétérias, etc.) ; • promouvoir l'utilisation du *Guide alimentaires canadien*, publié par Santé Canada. Ministères clés : Santé et Mieux-être, Éducation, Services familiaux et communautaires
	Tabagisme But stratégique : augmenter le pourcentage de non-fumeurs	Objectifs : • augmenter le nombre d'enfants et de jeunes qui ne commencent pas à fumer ; • augmenter le nombre de fumeurs qui arrêtent de fumer et qui ne recommencent pas ; • recenser et partager l'information sur les pratiques exemplaires, les programmes et les initiatives communautaires actuelle qui encouragent les enfants et les jeunes à être des non-fumeurs (par ex., le programme de renoncement au tabac dirigé par les pairs, du Centre de traitement des dépendances Ridgewood) ;. • étudier les pratiques exemplaires en matière de cessation du tabagisme ; • accroître le nombre de milieux sans fumée (par ex., écoles, lieux de travail, endroits publics, etc.) ; • travailler en partenariat aves les intervenants pour mettre à jour la Stratégie globale de réduction du tabagisme du Nouveau-Brunswick. Ministères clés : Santé et Mieux-être, Éducation, Environnement et Gouvernements locaux, Formation et Développement de l'emploi

	Dépendances But stratégique : réduire la fréquence des problèmes liés aux dépendances (y compris l'abus de l'alcool, des drogues et des substances ainsi que le jeu)	Objectifs : • mettre davantage l'accent sur la prévention des dépendances ; • promouvoir, encourager et favoriser les démarches communautaires de prévention des dépendances ; • recenser et partager l'information sur les pratiques exemplaires, les programmes ainsi que les initiatives communautaires actuelles contre les dépendances ; • élaborer et appuyer des initiatives efficaces de mercatique sociale visant les dépendances ; • intégrer ou lier, lorsque cela convient, les activités de prévention organisées par les services de santé publique et les services de traitement des dépendances. Ministère clé : Santé et Mieux-être
Enfants et jeunes	Période prénatale But stratégique : promouvoir l'adoption de modes de vie sains pendant la grossesse	Objectifs : • promouvoir des modes de vie sains pendant la grossesse ; • promouvoir les avantages de l'allaitement naturel ; • travailler à cerner et à éliminer les obstacles à l'adoption de modes de vie sains pendant la grossesse et à la décision d'allaiter, surtout pour les groupes à risque, y compris les adolescentes et les mères à faible revenu ; • encourager les responsables de programmes prénatals à aborder l'allaitement naturel, le rôle parental, les aptitudes à la vie quotidienne et les modes de vie sains pour toute la population du Nouveau-Brunswick ; • encourager et promouvoir la sensibilisation aux programmes prénatals communautaires et aux groupes communautaires qui offrent des conseils et un appui en matière d'allaitement naturel ; • accroître la sensibilisation aux programmes communautaires qui traitent des soins prénatals et postnatals pour les groupes à risque, y compris les adolescentes enceintes et les mères à faible revenu (par ex., premiers pas). Ministères clés :Santé et Mieux-être, Services familiaux et communautaires, Éducation
	Période postnatale But stratégique : promouvoir et soutenir l'allaitement naturel et le soutien postnatal	Objectifs : • soutenir les nouvelles mères et les familles pendant la période postnatale ; • promouvoir et appuyer l'allaitement naturel ; • recenser les pratiques exemplaires qui appuient les mères qui choisissent d'allaiter dans les premiers jours et les premières semaines, à l'hôpital et à la maison (par ex., soutien dans les hôpitaux, visites de l'infirmière-hygiéniste, groupes de soutien communautaires, etc.) • promouvoir la sensibilisation aux groupes de soutien communautaires et à d'autres programmes qui assurent un soutien postnatal ; • examiner les avantages, les risques et les résultats des politiques visant les sorties hâtives de l'hôpital et évaluer le rôle des programmes de suivi communautaires. Ministères clés : Santé et Mieux-être, Services familiaux et communautaires
	Petite enfance But stratégique : favoriser et appuyer le développement de la petite enfance	Objectifs : • promouvoir et appuyer des modes de vie sains (y compris une saine alimentation et l'activité physique) ; • promouvoir l'alphabétisme ; • promouvoir la sociabilité ; • promouvoir l'apprentissage des compétences parentales ; • appuyer les familles et les collectivités ; • accroître l'accès à des services de garderie de qualité et abordables ; • examiner convenablement le dépistage des problèmes de développement et de santé pour tous les enfants d'âge préscolaire ; • renforcer le programme Initiatives pour la petite enfance. Ministères et organismes clés : Services familiaux et communautaires, Santé et Mieux-être, Éducation, Alphabétisation Nouveau-Brunswick

	Enfants d'âge scolaire (maternelle, école élémentaire et école intermédiaire) But stratégique : promouvoir des modes de vie sains et des environnements scolaires sains	Objectifs : • promouvoir des modes de vie sains ; • assurer une éducation appropriée en matière de santé (comprenant les modes de vie sains, la santé mentale, etc.) et d'aptitudes à la vie quotidienne ; • recenser des possibilités et étudier des modèles en vue d'intégrer les concepts de modes de vie sains dans l'ensemble du programme d'études ; • examiner et améliorer le programme d'études sur les aptitudes à la vie quotidienne pour que tous les élèves aient accès à un enseignement efficace des aptitudes à la vie quotidienne ; • promouvoir la sociabilité, l'encouragement du respect d'autrui et la réduction de l'intimidation ; • promouvoir l'alphabétisme ; • promouvoir et soutenir des milieux scolaires sains, notamment la qualité de l'air ; • encourager la communication de l'information sur les pratiques exemplaires entre les districts scolaires qui ont élaboré des politiques sur la qualité de l'air ou d'autres politiques favorisant la santé ; • examiner et mettre en oeuvre la politique actuelle sur l'alimentation et la nutrition dans les écoles qui appuie des habitudes alimentaires saines ; • assurer un accès approprié aux établissements scolaires après les heures de classe pour des activités communautaires et récréatives ; • encourager et appuyer les parents et les familles. Ministères et organismes clés : Éducation, Santé et Mieux-être, Alphabétisation Nouveau-Brunswick
	Jeunes (à partir de l'école secondaire) But stratégique : promouvoir les modes de vie sains pour les jeunes	Objectifs : • promouvoir des modes de vie sains ; • prévenir les grossesses non désirées ; • fournir aux jeunes de l'information sur les modes de vie sains et les questions de santé ; • promouvoir et appuyer la prévention du suicide ; • examiner les programmes actuels de santé et les programmes connexes pour que tous les élèves, étudiants et étudiantes aient accès à de l'information et à des programmes qui portent sur la vie familiale, la préparation et la consommation d'aliments sains, la santé mentale, l'image corporelle, les relations, etc. ; • examiner et améliorer le programme d'études sur les aptitudes à la vie quotidienne pour que tous les élèves aient accès à un enseignement efficace des aptitudes à la vie quotidienne ; • encourager les parents des jeunes à participer aux activités scolaires ; • promouvoir et appuyer les initiatives dirigées par les jeunes ou les pairs, qui portent sur les questions liées à la santé et au mieux-être ; • promouvoir le mieux-être affectif et s'occuper du stress ; • promouvoir l'éducation sur la sécurité au travail ; • prévenir les blessures. Ministères et organismes clés : Éducation, Santé et Mieux-être, Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick, Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents du travail, Formation et Développement de l'emploi

Personnes âgées	But stratégique : promouvoir et soutenir le vieillissement en santé	Objectifs : • promouvoir l'activité physique, une vie active et des modes de vie sains chez les personnes âgées;. • promouvoir et soutenir des modes de vie sains (y compris des habitudes alimentaires saines) chez les personnes âgées, en particulier les personnes âgées fragiles et isolées (par ex., popote mobile, service de transport-repas, groupes d'achat et de livraison d'aliments, etc.); • encourager les groupes communautaires à établir des réseaux de soutien social pour les personnes âgées fragiles ou isolées (programme Vigilances des facteurs, etc.); • étudier les possibilités de donner aux personnes âgées et à leurs familles des renseignements sur les programmes existants selon un mode approprié (par ex., services d'appels téléphoniques de vérification, journaux, Internet, etc.); • saluer et souligner la contribution bénévole des personnes âgées à leur collectivité; • promouvoir et soutenir des activités et des manifestations pour personnes âgées partout dans la province (par ex., des jeux pour personnes âgées); • continuer de travailler à modifier les facteurs qui influent sur la santé (par ex., soutien du revenu, options de logement, mauvais traitements infligés aux personnes âgées, etc.); • déterminer des programmes et des modèles de pratiques exemplaires pour lutter contre l'abus de médicaments. Ministères et organismes clés : Secrétariat à la Culture et au Sport, Services familiaux et communautaires, Santé et Mieux-être
Collectivités	But stratégique : promouvoir des collectivités en santé	Objectifs : • promouvoir à l'égard des questions de mieux-être une approche de développement communautaire qui recense les points forts de la collectivité et y prend appui (par ex., le mouvement des collectivités en santé); • dispenser une formation et fournir des compétences pour aider les groupes communautaires à concevoir et à mettre en oeuvre un développement communautaire fondé sur l'actif afin de traiter les questions de mieux-être; • encourager et reconnaître le bénévolat communautaire; • reconnaître les initiatives communautaires qui ont une influence sur le mieux-être; • adopter des politiques appropriées qui permettront aux groupes communautaires d'avoir accès aux écoles et à d'autres bâtiments publics ou gouvernementaux après les heures d'ouverture; • établir des liens ou des partenariats entre les régies régionales de la santé et les groupes communautaires pour déterminer les besoins et les objectifs en matière de mieux-être communautaire; • envisager et élaborer des incitatifs à l'intention des collectivités, pour les encourager à s'occuper des questions de mieux-être. Ministères et organismes clés : Santé et Mieux-être, Environnement et Gouvernements locaux, Secrétariat à la Culture et au Sport
Mieux-être au travail	But stratégique : promouvoir le mieux-être au travail	Objectifs : • promouvoir des programmes de mieux-être au travail; • veiller à ce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick soit un modèle en matière de mieux-être au travail; • promouvoir les avantages des programmes de mieux-être au travail auprès des employeurs (par ex., au moyen d'une campagne); • cerner et élaborer des options pour aborder les défis que doivent relever les petites entreprises afin d'offrir des programmes de mieux-être au travail (par ex., maillage et partenariats, etc.); • valoriser les lieux de travail qui sont des modèles en fait de mieux-être; • rechercher et élaborer des mesures d'encouragement pour la main-d'oeuvre qui participe à des programmes de mieux-être au travail; • rechercher et élaborer des mesures d'encouragement pour les employeurs qui offrent des programmes de mieux-être au travail; • désigner le ministère ou l'organisme gouvernemental provincial auquel serait déléguée la promotion du mieux-être au travail (par ex., Santé et Mieux-être, Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents du travail, Formation et Développement de l'emploi, etc.); • appuyer et promouvoir *La vie active au travail : une bonne affaire*, site produit par Santé Canada et le Conseil canadien pour la santé et la vie active au travail. Ministères et organismes clés : Formation et Développement de l'emploi, Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail, Santé et Mieux-être, Secrétariat à la Culture et au Sport